La politique étrangère féministe pour atteindre les objectifs de développement durable

IGG INSTITUT DU GENRE EN GEOPOLITIQUE

Remerciements

Nous remercions chaleureusement Stella Reminy-Elizor, Julia Ricci et Héloïse Versavel pour la rédaction de ce rapport.

Nous remercions Delphine O, ambassadrice et secrétaire générale du Forum Génération Égalité et ambassadrice au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Marc Berthon, ambassadeur du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour les droits des personnes LGBT+, Caroline de Crémoux, chargée du programme égalité femmes-hommes à Focus 2030, Nicolas Rainaud, responsable plaidoyer France et international à Equipop, membre du Haut Conseil à l'Égalité et de la commission genre de Coordination SUD ainsi que Mar Merita Blat, chargée de mission-Experte du genre à l'Agence française de développement, qui ont accepté d'échanger avec nous afin d'éclairer ce rapport de leur expertise et expérience.

Nous remercions Yona Rouach pour la réalisation de l'illustration du rapport.

Ce rapport a été réalisé avec le soutien de Focus 2030.

© 2023, Stella Reminy-Elizor, Julia Ricci, Héloïse Versavel sous la direction de Déborah Rouach et Alice Apostoly, Institut du Genre en Géopolitique.

Table des matières

Liste des sigles 4

Introduction 6

Partie I. La politique étrangère féministe française, entre forces, faiblesses et opportunités au niveau national et international 9

A. Une conceptualisation officielle pour une politique étrangère féministe légitime 9

B. Les défis internes à la politique étrangère féministe française 12

C. Les revendications de la politique étrangère féministe française à l'international 15

D. Le manque d'homogénéité sur le concept de la politique étrangère féministe à l'international 16

Partie II. Les objectifs de développement durable, grille de lecture internationale pour répondre aux enjeux et défis 18

A. Définition des objectifs de développement durable et origines de l'Agenda 2030 18

B. Quelle place pour le genre dans les objectifs de développement durable ? 20

C. Les actions de la France pour atteindre les objectifs de développement durable 25

Partie III. L'égalité comme bien commun mondial et durable : le besoin de réformer la politique étrangère féministe française et d'améliorer sa portée internationale 29

A. La nécessité d'une politique étrangère féministe intersectionnelle et inclusive face à la montée des conservatismes 29

- Intersectionnalité et postcolonialisme 29
- Droits humains et personnes LGBTI+ 31

B. Les inégalités de genre, un problème mondial qui nécessite une solution multilatérale 33

- Participation dans les instances internationales 34
- Commerce et économie 35
- Conflits, paix, sécurité et désarmement 36
- Migrations 40
- Union européenne 43
- Aide publique au développement 47

C. L'importance d'une intégration pleine et entière de la société civile et du secteur privé pour une politique étrangère féministe concrète et efficace 48

- L'ambivalence de l'action des secteurs privé et philanthropique 48
- L'importance cruciale des organisations de la société civile 51

Recommandations 54

Bibliographie 56

Liste des sigles

AFAWA : Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique

AFD : Agence française de développement

APD : Aide publique au développement

ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

AWID : Association pour les droits des femmes dans le développement

CEPALC : Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CIPD : Conférence internationale sur la population et le développement

COP : Conférence des parties

DESI :Indice de l'économie et de la société numériques

FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial

FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population

FPHN : Forum politique de haut niveau

FSOF : Fonds de soutien aux organisations féministes

HCE : Haut Conseil à l'Égalité

G7 : Groupe des sept

LGBTI+ : Lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes

LOP-DSLIM : Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

MACF : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

ODD : Objectifs de développement durable

OIF : Organisation internationale de la Francophonie

OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

OSC : Organisations de la société civile

PDG : Président directeur général

PESC : Politique étrangère et de sécurité commune

PIB : Produit intérieur brut

PPI : Programme de Petites Initiatives

PSVI : Initiative britannique de prévention des violences sexuelles

SDSN : Sustainable Development Solutions Network

SEAE : Service européen pour l'action extérieure

TIAN : Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

UE : Union européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

W7 : Women 7

Introduction

La succession récente des crises mondiales a révélé la fragilité des avancées en matière de droits humains et de développement durable. Que ce soit la pandémie du Covid-19, la guerre en Ukraine, l'impact dévastateur de la crise climatique en Asie du Sud-Est et dans les territoires insulaires du Pacifique ou encore la crise alimentaire au Sahel, toutes ont des conséquences sexospécifiques. Les femmes et les minorités de genre sont plus vulnérables et souffrent davantage des impacts de ces perturbations mondiales. L'augmentation de l'insécurité, la paupérisation des populations entraînant un rebond du nombre de mariages des filles[1] et l'accroissement des violences sexuelles et du trafic humain au cours des parcours migratoires continuent à creuser le fossé des inégalités de genre. En outre, les femmes sont les premières à souffrir des conflits armés[2] qui augmentent de manière significative pour de multiples raisons, dont le changement climatique.

Nous sommes actuellement témoins d'un inquiétant recul en matière de droits des femmes et des droits LGBTI+. C'est le cas aux États-Unis, où, un nombre important d'États interdisent ou restreignent le recours à l'avortement. Les droits fondamentaux des femmes sont aussi attaqués en Iran, où des manifestations contre le gouvernement sont en cours depuis la mi-septembre 2022, ou encore en Afghanistan, où les Talibans ont interdit aux femmes le droit d'étudier à l'université. Ces violences sont également présentes dans le cyberespace, où les commentaires misogynes et les menaces à l'encontre des utilisatrices prospèrent. Par ailleurs, une hausse des discours anti-LGBTI+ est observée dans certains pays d'Europe comme l'Italie ou la Hongrie ainsi que de nombreuses atteintes aux droits fondamentaux de la population LGBTI+ à travers le monde, comme en Indonésie, au Kenya ou encore en Russie.

Dans un tel contexte et à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'Institut du Genre en Géopolitique souhaite mettre en avant la capacité de transformation et d'action de la politique étrangère féministe. Ce concept, développé de l'initiative de l'ancienne première ministre suédoise Margot Wallström en 2014, repose sur la conviction que l'égalité des sexes et la participation équitable dans la vie politique et publique sont essentielles à la paix et à la sécurité internationales[3].

---

1 *Dix millions de filles supplémentaires risquent d'être mariées durant leur enfance à cause de la Covid-19.* (2022, 8 mars). ONU Info, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091152

2 *Les droits des femmes, premières victimes des conflits.* (2022, 25 mai). Oxfam International, accessible sur : https://www.oxfam.org/fr/les-droits-des-femmes-premieres-victimes-des-conflits

3 *Intégrer au lieu d'exclure : qu'est-ce qu'une politique étrangère féministe ?* (2022, mai 9), accessible sur : https://www.auswaertiges-amt.de/fr/newsroom/-/2525840

Depuis, plusieurs États ont déclaré avoir adopté une telle politique, comme le Canada (2017), la France (2019), le Mexique (2020), l'Espagne, le Luxembourg et l'Allemagne (2021), et plus récemment le Chili (2022). Les pays avec une politique étrangère féministe se basent sur des accords et des conventions internationaux telles que la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994, la Déclaration et le Programme d'action de Pékin en 1995 et la résolution 1325 des Nations unies de 2000[4].

La politique étrangère féministe d'un pays incarne son engagement à imposer l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes et l'autonomisation des femmes et des filles comme objectifs prioritaires à l'international. Les actions en ce sens sont menées dans des cadres bilatéraux et multilatéraux, avec un engagement politique et des financements via des programmes internationaux en faveur de la réduction des inégalités, du développement durable, de la paix, de la sécurité, de la défense et de la promotion des droits fondamentaux et des enjeux climatiques, culturels et économiques. Néanmoins, il n'existe pas de consensus international concernant la définition de la politique étrangère féministe, rendant particulièrement difficile une action commune des États.

Pourtant, l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) ne pourra résulter que de la collaboration entre les gouvernements, les secteurs privé et public et les organisations de la société civile. Conçus pour promouvoir une forme de développement plus juste et pérenne, la réalisation des ODD nécessite une action urgente, ciblée et intégrée pensées sur le court et long terme. Malheureusement, le cadre transformateur nécessaire à l'accomplissement de l'Agenda 2030 n'est pas encore établi et certains États accusent du retard. Au sein de l'Union européenne par exemple, les ODD liés au climat, à la biodiversité, à la production et à l'agriculture et à la consommation durable connaissent des avancées particulièrement lentes. D'après l'indice ODD pour l'Europe 2022, la France obtient un score de 73/100, légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne qui est de 72/100[5]. Face à l'imminence du prochain Sommet des ODD en septembre 2023 qui sera l'occasion de faire le bilan à mi-parcours, l'heure est à l'accentuation des efforts en privilégiant des solutions à fort impact transformateur.

---

4 Thompson, L. & Clement, R. (2019). *DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE*. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/06/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-French.pdf

5 Alvarez, C. (2022, décembre 5), ODD : *La France, parmi les bons élèves européens, doit néanmoins progresser sur l'esclavage moderne dans le secteur des minerais,* Novethic, accessible sur : https://www.novethic.fr/actualite/social/conditions-de-travail/isr-rse/odd-la-france-parmi-les-bons-eleves-europeens-doit-progresser-sur-l-esclavage-moderne-dans-le-secteur-des-minerais-151219.html

De ce fait, comment la politique étrangère féministe pourrait constituer un outil indispensable à l'atteinte des ODD tout en répondant de manière inclusive aux multiples crises globales ? Comment la politique étrangère féministe, une fois repensée pour être la plus inclusive et holistique possible, permettrait de réaliser des changements structurels ? Ce rapport met en avant la transversalité du genre et l'interdépendance des droits humains et des objectifs de développement durable. Il défend une approche intersectionnelle de la politique étrangère féministe afin que la transition sociale et environnementale soit bénéfique à toutes et tous. À travers ce rapport, l'Institut du Genre en Géopolitique présente des recommandations et des pistes d'améliorations à l'actuelle politique étrangère féministe de la France pour qu'elle emploie pleinement son potentiel transformateur.

Ce rapport est destiné à toutes les personnes et organisations, actrices de changement engagées pour l'avènement d'un monde respectueux des droits humains et de l'environnement.

Partie I. La politique étrangère féministe française, entre forces, faiblesses et opportunités au niveau national et international

A. Une conceptualisation officielle pour une politique étrangère féministe légitime

Depuis 2017, le quinquennat du président Emmanuel Macron est axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes, d'où la création d'un secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. La politique étrangère féministe française, portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), a une approche spécifique et ses propres outils pour intégrer le genre dans ses relations diplomatiques et son action extérieure.

La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, réalisée par le MEAE pour la période de 2018 à 2022, pose les premiers jalons d'une politique étrangère féministe. Dans un contexte international où les droits des femmes et des filles sont menacés et discriminés, la France fait le choix de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. La Stratégie française se concentre en grande partie sur les droits et la santé sexuels et reproductifs, aux côtés de grands axes sur l'éducation, l'emploi et les conditions de travail et de vie, la justice, l'accès, la participation, la représentation et l'inclusion dans l'économie, la politique et les processus de paix. Ainsi, le genre doit être intégré dans « toutes les priorités diplomatiques françaises et toutes les actions de coopération politique, économique, diplomatique, culturelle, éducative et de développement[6] ».

C'est lors d'une tribune le 8 mars 2019 que la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, alors Marlène Schiappa, et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, alors Jean-Yves Le Drian, annoncent que la politique étrangère de la France est féministe[7]. Depuis, le gouvernement français la revendique sans toutefois l'avoir définie de manière officielle. Il en est de même à ce jour, en dépit de la mise en

6 Thompson, L., Ahmed, S. & Khokhar, T. (2021). *DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE : MISE AU POINT EN 2021*. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2022/01/FFP-2021Update_v4-fre.pdf

7 Libération, « Pour une diplomatie féministe » – Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa, 8 mars 2019, accessible sur : « Pour une diplomatie féministe » - Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa (08.03.19) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

place d'axes d'actions et de principes, et de l'utilisation rhétorique du terme de diplomatie féministe.

Lors de la 65ème Commission sur la condition de la femme en 2021, la France a affiché sa volonté de clarifier la définition, les objectifs et les approches de sa politique étrangère féministe en annonçant un livre blanc, sur le modèle suédois et canadien. Depuis, en dépit de la promotion de l'égalité des genres, de la lutte contre les violences faites aux femmes et de l'autonomisation économique des femmes comme priorités lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne de janvier à juillet 2022[8], ce manuel n'a pas vu le jour[9].

Il est toutefois possible de dresser un portrait de la politique étrangère féministe française sur la base de différents discours officiels et des actions mises en place depuis. Elle se veut exhaustive et paritaire, fondée sur l'intégration normative et réglementaire des droits humains dans les politiques humanitaires et de développement en particulier. Elle garantit l'égalité des genres et les droits des femmes dans l'ensemble des domaines d'élaboration des politiques, à tous les niveaux et par l'ensemble des acteurs et actrices de l'administration.

La France prône l'absence d'un cadre théorique clair pour sa politique étrangère féministe afin de la garder pragmatique et évolutive. Pourtant, une définition explicite saurait légitimer la politique étrangère féministe française à l'international et permettre un meilleur suivi de son agenda.

À l'instar des politiques étrangères féministes des pays du Nord, celle de la France se concentre sur l'amélioration des droits des femmes au travers du marché et du système

8 Programme du trio - *Présidence française du Conseil de l'Union européenne 2022.* (s. d.). Présidence française du Conseil de l'Union européenne, accessible sur : https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/programme-du-trio-francais-facile/

9 Thompson, L., Ahmed, S. & Khokhar, T. (2021) *DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE : MISE AU POINT EN 2021*. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2022/01/FFP-2021Update_v4-fre.pdf

économique capitaliste. Ce féminisme libéral[10] défend l'amélioration de l'égalité des genres en promouvant l'autonomisation économique, l'égalité des chances par une éducation non sexiste et la participation des femmes à la sphère économique.

La politique étrangère féministe française gagnerait à transformer son approche en promouvant un féminisme intersectionnel[11], qui déconstruit les rapports de pouvoir ancrés dans le patriarcat et la lutte contre toutes les formes de discriminations. Pour cela, la définition d'une politique étrangère doit inclure les droits et les besoins des femmes dans leur diversité : elles ne constituent pas un ensemble homogène. La notion d'intersectionnalité permet en ce sens de répondre aux besoins et à la reconnaissance des groupes traditionnellement marginalisés telles que les personnes LGBTI+ et les femmes non-blanches, une approche davantage mise en avant dans la politique étrangère féministe des pays du Sud, comme le Mexique.

Pour ces raisons, la France est tenue d'avoir une vision globale et complète pour sa politique étrangère féministe, en mettant en avant les droits humains et en prenant en compte les différentes approches des féminismes entre les pays du Nord et les pays du Sud. La politique étrangère féministe française doit être holistique, humaniste, intersectionnelle et transversale.

---

10 Autre branche du féminisme dont le but est la poursuite de l'émancipation et de la libération des femmes pour mettre fin aux discriminations (aussi appelé féminisme égalitaire). Les discriminations se trouvent dans la construction sociale des stéréotypes de genre et dans le manque de droits politiques et civils. Le libéralisme (comme courant économique, idéologique et politique) soutient l'égalité et le libre choix individuel, ainsi, des réformes institutionnelles, la libre compétition et une éducation non sexiste peuvent libérer les femmes, et donc les hommes, de leurs injonctions. En revanche, ce courant ne remet pas en cause les discriminations systémiques, venant d'un système patriarcal d'oppression, qu'il faut changer.

COTTAIS, C, (2020). "Le féminisme libéral", Institut du Genre en Géopolitique, accessible sur : https://igg-geo.org/?p=2346

11 Branche du courant féministe le plus inclusif qui lutte contre toutes les formes de discriminations en prenant en compte toutes les particularités. Défini et utilisé par sa pionnière Kimberlé Williams Crenshaw comme « des caractéristiques raciales, sociales, sexuelles et spirituelles qui lui font cumuler plusieurs handicaps sociaux et en font la victime de différentes formes de discrimination. » Lucille ~ ComprendreLeFeminisme.fr. (2022, 1 novembre). *Le féminisme intersectionnel*. Comprendre le féminisme, accessible sur : https://www.comprendrelefeminisme.fr/feminisme-intersectionnel/

B. Les défis internes à la politique étrangère féministe française

Les moyens humains et financiers pour la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres à l'international demeurent limités et le manque de formation et de sensibilisation à ces problématiques parmi les acteurs et actrices du gouvernement sont présents. Selon Jean-Marc Berthon, ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+, le personnel diplomatique français est bien sensibilisé et informé sur la question des homosexualités[12]. Il l'est un peu moins sur le sujet des personnes transgenres, parce qu'il s'agit d'une question émergente. Le vocabulaire utilisé ainsi que les réalités souvent complexes qu'il recouvre gagneraient à être mieux connus.

La politique étrangère féministe doit se baser sur une approche transversale, diffuse, intégrée et appliquée à toutes les aires de la politique étrangère, et renforcer les moyens de financement, de représentation et de formation[13].

Aujourd'hui, le corps diplomatique français reste majoritairement masculin. En 2021, le MEAE était composé de seulement 28% d'ambassadrices et environ 30% des consuls généraux étaient des femmes[14]. Ces pourcentages augmentent chaque année, même s'ils demeurent en deçà de l'égalité, et ce, malgré les efforts et les mesures du ministère qui lui ont valu le label « égalité entre les femmes et les hommes » en 2017[15].

Des formations en interne existent pour sensibiliser et accompagner les agent·e·s du MEAE, dite « formation initiale[16] ». Néanmoins, les écoles et les concours des futur·e·s jeunes diplomates investissent moins dans la sensibilisation aux questions d'égalité des

---

12 Entretien mené le 02 février 2023 avec Jean-Marc Berthon, ambassadeur du MEAE pour les droits des personnes LGBT+.

13 Grésy B., Stormi M., Le Cardeur C., Real C., Schimberg A. (2020, novembre) *La diplomatie féministe. D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Haut conseil à l'Egalité, accessible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

14 *L'égalité femmes - hommes au ministère.* (2022, mai) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/l-egalite-femmes-hommes-au-ministere/

15 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2022, octobre). *LES MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.* diplomatie.gouv.fr, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/a5_metiers-meae_2022.12.19_cle41d2b1.pdf

16 *L'égalité femmes - hommes au ministère.* (2022, mai). Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/l-egalite-femmes-hommes-au-ministere/

genres. Pour envoyer un message ferme et clair, l'ensemble des domaines d'action de la politique étrangère doit être concerné par l'égalité des genres et les droits des femmes, notamment les politiques de défense, de sécurité et de commerce, domaines hautement influents et encore masculins. Une politique étrangère féministe efficace nécessite d'impliquer tous les ministères en rapport avec l'action extérieure française pour disposer d'une diversité de points de vue, d'approches et de méthodes d'actions.

En matière de financements, la « Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales » (LOP-DSLIM) de 2021 établit que l'aide publique au développement bilatérale consacrée à l'égalité femmes-hommes doit atteindre 75% en 2025 pour des objectifs principaux et/ou significatifs, dont 20% pour des objectifs principaux[17]. À titre comparatif, la France a versé en 2020 44% de son aide à des objectifs principaux et/ou significatifs, dont 3% pour des objectifs principaux[18].

La France applique la majorité de sa politique étrangère féministe dans le domaine de l'aide publique au développement (APD), qui a augmenté celle bilatérale entre 2018 et 2022, passant de 30% à 50%[19]. Toutefois, à titre de comparaison, les dépenses principales de l'APD genrée de la France constituent moins de 5% alors que la Suède et le Canada y consacrent entre 10% et 20%[20].

En outre, la politique étrangère féministe française ne peut se limiter seulement à l'aide au développement et aux programmes humanitaires au risque d'en faire un champ d'action limité à des problématiques d'urgences ou pouvant être considérées comme secondaires.

La France doit investir davantage de ressources financières pour réaliser ses objectifs de développement durable, notamment en termes de contributions dans ses actions extérieures et les initiatives internationales, qui sont en deçà de certains autres pays. La France est hors du classement des vingt pays contributeurs à ONU Femmes en 2019, avec 3 608 280 de dollars, alors que la Suède se place au deuxième rang avec

---

17 Equipop.org. (2022, 6 avril). *Adopter des politiques étrangères féministes pour répondre aux défis mondiaux du XXIe siècle.* EQUIPOP.ORG, accessible sur : https://equipop.org/politique-etrangere-feministe-quinquennat-2022-2027/

18 *Ibib.*

19 Thompson, L. & Clement, R. (2019) *DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE.* ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/06/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-French.pdf

20 *Ibib.*

56 140 931[21] de dollars. Il en va de même pour les contributions au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)[22], où la France ne figure pas parmi les quinze premiers pays contributeurs. En 2018, la France y contribue à hauteur de 5 millions de dollars contrairement au Canada, deuxième du classement, avec un peu plus de 125 millions de dollars[23]. Une augmentation des financements jouerait en faveur de la légitimité de la France en matière de politique étrangère féministe et d'égalité des genres et viendrait accompagner ses discours d'actions tangibles.

Il est également important de mentionner le manque de responsabilité et de transparence dans l'utilisation des ressources financières françaises versées aux programmes au travers des organisations internationales, constat souligné par le Haut Conseil à l'Égalité (HCE)[24]. Un flou subsiste quant à l'allocation de l'APD à un budget général, plutôt qu'à des programmes spécifiques consacrés à l'égalité. Hormis l'attention particulière que le gouvernement doit porter quant à l'utilisation de l'APD, un meilleur suivi et contrôle de la gestion des ressources financières aux programmes d'égalité devraient être mis en place pour garantir plus de clarté et de transparence.

Enfin, plusieurs critiques dénoncent également la France qui continuent d'exporter des armes vers des pays non-démocratiques, ne respectant pas les droits des femmes, comme les Émirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, les Philippines ou le Tchad[25]. Le discours égalitaire, non-discriminatoire et de défense des droits humains de la France doit être cohérent avec les actes. La France devrait donc limiter les exportations d'armement vers les pays qui bafouent les libertés et les droits fondamentaux.

---

21 *2019 total contributions to UN Women.* (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/partnerships/donor-countries/contribution-trends

22 Fonds des Nations unies pour la Population.

Grésy B., Stormi M., Le Cardeur C., Real C., Schimberg A. (2020, novembre) *La diplomatie féministe. D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Haut conseil à l'Egalité, accessible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

23 *France*. (s. d.). Fonds des Nations Unies pour la population, accessible sur : https://www.unfpa.org/fr/donor/france

24 Grésy B., Stormi M., Le Cardeur C., Real C., Schimberg A. (2020, novembre). *La diplomatie féministe. D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Haut conseil à l'Egalité, accessible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

25 Thompson L. & Clement R. (2019). *DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE*. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/06/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-French.pdf

C. Les revendications de la politique étrangère féministe française à l'international

La présidence française promeut une diplomatie féministe dans le cadre d'événements et de forums internationaux. Par exemple, en 2019 lors du G7 à Biarritz, la présidence française a insisté sur les politiques féministes. La France déclare faire « de la lutte contre les inégalités la grande priorité de sa présidence et [insiste] sur l'importance prépondérante d'atteindre l'égalité femmes-hommes grâce notamment à des politiques féministes pour répondre à cet enjeu.[26] » Sur les recommandations des associations féministes françaises et internationales, réunies dans le cadre du Women 7 (W7), deux leviers d'action sont défendus par le gouvernement : l'augmentation des ressources financières et la participation accrue des femmes aux décisions politiques.

Lors du discours du président de la République à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'égalité en 2019, sont mentionnés le financement des initiatives telles que AFAWA et MUKWEGE[27], la lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et les féminicides. Le président prône également des principes d'actions pour « émanciper, protéger et assurer une égalité réelle[28] ». Néanmoins, M. Emmanuel Macron ne fait pas explicitement état de la politique étrangère féministe dans laquelle l'égalité doit s'inscrire.

C'est également le cas pendant le discours d'ouverture du Forum Génération Égalité en 2020, qui fut une occasion manquée par le président français de promouvoir la politique étrangère féministe devant un public regroupant des gouvernements, ainsi que le secteur privé et la société civile.

---

26 ONU Femmes France (2019, 14 septembre). *Sommet Women 7, pour un G7 féministe*. Medium, accessible sur : https://medium.com/onu-femmes-france/sommet-women-7-pour-un-g7-f%C3%A9ministe-8bc380589a34

27 AFAWA est une initiative en soutien aux femmes entrepreneures d'Afrique, dirigée par Angélique Kidjo. MUKWEGE est un fonds en soutien à la protection des victimes de violences sexuelles, lancée par le docteur Denis Mukwege.

28 *Discours du Président Emmanuel Macron à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU*. (2019, 24 septembre). elysee.fr, accessible sur : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/24/discours-du-president-emmanuel-macron-a-la-tribune-de-lassemblee-generale-onu

Il a néanmoins évoqué l'appauvrissement des femmes, l'urgence des défis dans un contexte international qui menace les droits des femmes et la méthode à utiliser : « celle d'un universalisme concret et d'un multilatéralisme en actes.[29] »

Les initiatives et l'organisation d'événements internationaux par la France démontrent la force du leadership français dans son soutien aux droits des femmes et à l'égalité des genres. Cependant, elle ne se traduit pas à travers une politique étrangère féministe explicite et dont l'approche est systématique.

Or, un portage politique fort de la politique étrangère féministe garantirait sa visibilité et son influence sur la scène internationale. Avoir une définition officielle de la politique étrangère féministe française permettrait à la France de légitimiter ses revendications féministes et humanistes, en particulier lors des sommets et dans les instances internationales.

D. Le manque d'homogénéité sur le concept de la politique étrangère féministe à l'international

Pour bâtir sa politique étrangère féministe, l'exporter et répondre aux défis mondiaux, la France est dans une démarche multilatérale. Elle est donc tenue de travailler en coopération avec les autres pays, y compris ceux dotés d'une politique étrangère féministe. Cependant, cette démarche peut rencontrer des difficultés dans la mesure où il n'y a pas de consensus international sur une définition commune de la politique étrangère féministe, ce qu'elle doit comporter et réaliser, parmi les pays qui s'en revendiquent. Cette hétérogénéité dans les approches et les finalités des différentes politiques étrangères féministes s'explique car elles représentent la vision propre à chaque pays de ce qu'est le féminisme, les objectifs et priorités en matière de politique étrangère et de lutte contre les inégalités de genre, et les moyens d'agir.

D'autres différences sont à constater. La politique étrangère féministe française s'appuie sur le rôle du marché pour contrer les inégalités de genre, alors que la Suède se

29 *Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la mobilisation internationale en faveur de l'égalité femmes-hommes, à Paris le 30 juin 2021.*(2021, 6 octobre) vie-publique.fr, accessible sur : https://www.vie-publique.fr/discours/280665-emmanuel-macron-30062021-egalite-femmes-hommes

concentrait sur des politiques sociales[30]. Elle est néanmoins la seule à effectuer un suivi et une évaluation de ses actions[31]. Les rapports émis sur l'évolution de la politique étrangère féministe française montrent la volonté de l'État à rendre publiques ses actions en termes d'égalité des genres et de droits des femmes.

Tout comme la politique étrangère féministe canadienne, la politique étrangère féministe française est axée sur l'aide au développement et insiste sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'éducation des filles, et l'autonomisation économique des femmes[32]. À la différence de la Suède et du Canada, le MEAE n'a pas de service dédié à la politique étrangère féministe, et la France n'inclut pas d'axe d'égalité des genres dans ses politiques commerciales[33].

La Suède orientait sa politique étrangère féministe sur trois axes : les droits, la représentation et les ressources allouées. Le Mexique, par exemple, poursuit une stratégie qui s'articule autour d'une volonté de changement structurel comme la réduction de la pauvreté, la lutte contre les obstacles économiques systémiques, les micros financements et les prêts pour les femmes à l'échelle internationale.

Grâce à sa rhétorique et son implication dans l'égalité des genres et les droits des femmes, la France a l'opportunité de devenir le leader international. Le multilatéralisme prôné et soutenu par la France est la clé pour employer la politique étrangère féministe comme instrument pour atteindre l'égalité des genres au niveau national et international.

---

30 Zhukova E., Sundström M. R. & Elgström O. (2021, 28 juillet). *Feminist foreign policies (FFPs) as strategic narratives : Norm translation in Sweden, Canada, France, and Mexico*. Cambridge University Press | Review of International Studies, accessible sur : https://www.cambridge.org/core/journals/review-of-international-studies/article/feminist-foreign-policies-ffps-as-strategic-narratives-norm-translation-in-sweden-canada-france-and-mexico/AB4704BB59AC904F4FE0989049D19FEC

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*

33 Moscovenko, L. R. (2020, 24 novembre). *Diplomatie féministe, enjeu de communication ou réel axe de politique étrangère ?* www.euractiv.fr, accessible sur : https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/diplomatie-feministe-enjeu-de-communication-ou-reel-axe-de-politique-etrangere/

Grésy B., Stormi M., Le Cardeur C., Real C., Schimberg A. (2020, novembre). L*a diplomatie féministe. D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Haut Conseil à l'Egalité, accessible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

Partie II. Les objectifs de développement durable, grille de lecture internationale pour répondre aux enjeux et défis internationaux

A. Définition des objectifs de développement durable et origines de l'Agenda 2030

En 2000, près de 189 dirigeant·e·s d'État membres de la Déclaration du Millénaire se réunissaient au siège de l'Organisation des Nations unies à New York pour définir les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à atteindre quinze ans plus tard[34]. À la clôture de ce plan en 2015, les États membres poursuivent leurs objectifs. En septembre 2015, les États se sont regroupés afin d'établir 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles qui couvrent les principaux aspects du développement durable. Tandis que les OMD étaient plutôt tournés vers le progrès dans les pays dits « en développement », les ODD sont plus inclusifs dans la mesure où ils sont présents à l'échelle locale comme internationale, dans les pays du Sud global et du Nord global. Ils englobent les questions environnementales, de santé, d'éradication de la pauvreté, mais aussi d'égalité des genres. Cela a donné naissance à l'Agenda 2030, cadre stratégique de référence international pour l'avènement d'un monde juste, prospère, respectueux de l'environnement et durable d'ici 2030.

Le Forum politique de haut niveau (FPHN) permet aux multiples parties prenantes de se retrouver chaque année et d'établir un suivi des avancées de la mise en œuvre des ODD au niveau national et international[35]. Des indicateurs ont également été créés par les Nations unies pour assurer un suivi régional et national[36], bien qu'il soit difficile de dire s'ils sont réellement pris en compte dans l'atteinte des ODD.

---

34 Objectifs du Millénaire pour le développement. (s. d.), accessible sur : https://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml

35 HCDH | Forum politique de haut niveau sur le développement durable. (s. d.). OHCHR, accessible sur : https://www.ohchr.org/fr/sdgs//high-level-political-forum-on-sustainable-development

36 SDG Indicators—SDG Indicators. (s. d.). accessible sur : https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/

Voici les 17 ODD à atteindre à l'horizon 2030[37] :

Récemment, la crise du Covid-19, qui a touché le monde entier en 2020, a fortement ralenti voire inversé les progrès qui avaient été faits jusque-là sur l'ensemble des ODD[38]. La conséquence première de cette pandémie concerne la santé mondiale, enjeu qui se rapporte à l'ODD 3, avec plus de 4,7 millions de décès[39], auxquels viennent s'ajouter les décès indirectement liés au Covid-19 en raison des structures de santé surchargées et des retards de prise en charge de maladies graves[40]. Près de deux milliards de personnes[41] ont

37 Nations Unies. Les Objectifs de développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

38 *Les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les 17 Objectifs de développement durable.* (2022, février 24). Focus 2030, accessible sur : https://focus2030.org/Les-consequences-de-la-pandemie-de-Covid-19-sur-les-17-Objectifs-de

39 *Ibid.*

40 Covid-19 : La pandémie a causé la mort « de 13,3 millions à 16,6 millions » de personnes jusqu'à la fin de l'année 2021, reconnaît l'OMS. (2022, mai 5). Le Monde.fr, accessible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/05/05/la-pandemie-de-covid-19-a-cause-entre-13-et-17-millions-de-morts-dans-le-monde-entre-janvier-2020-et-la-fin-de-2021-selon-l-oms_6124877_3244.html

41 *Les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les 17 Objectifs de développement durable.* (2022, février 24). Focus 2030, accessible sur : https://focus2030.org/Les-consequences-de-la-pandemie-de-Covid-19-sur-les-17-Objectifs-de.

été directement impactées par le ralentissement de l'économie, beaucoup ont perdu leur emploi, provoquant une montée en flèche de la pauvreté (ODD 1).

L'épidémie de 2020 a également engendré une hausse de la faim (ODD 2), du travail des enfants (ODD 16), avec une augmentation de 8,4 millions d'enfants victimes du travail des enfants entre 2016 et 2021[42], et des inégalités entre les femmes et les hommes (ODD 5), les femmes étant plus touchées par les conséquences multiples du Covid-19. Ces répercussions sont venues renforcer la nécessité d'un travail commun multilatéral, mais également au niveau régional, national et local en raison de l'interconnectivité des enjeux.

B. Quelle place pour le genre dans les objectifs de développement durable ?

L'ODD 5 de l'Agenda 2030 concerne spécifiquement l'égalité entre les sexes. Il est composé de six cibles, décomposées en neuf points, à commencer par la fin des discriminations envers les femmes et les filles, en passant par « la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique[43] » ou encore sur les droits et la santé sexuels et reproductifs. Selon les Nations unies, l'égalité des sexes est un droit fondamental ainsi qu'un principe nécessaire « pour l'instauration d'un monde prospère, pacifique et durable[44] ».

La notion de genre doit pourtant être intégrée aux 17 ODD en raison de leur interdépendance. C'est là que réside une des difficultés majeures du cadrage et de la définition des ODD dans leur ensemble. À titre d'exemple, les femmes et les hommes ne sont pas égaux face au changement climatique. Les femmes sont généralement plus touchées pour des raisons économiques, sociales et culturelles[45]. En effet, les femmes travaillant dans le domaine de l'agriculture peuvent perdre leur emploi en cas de fortes sécheresses ou d'inondations et se retrouvent alors dans des situations précaires, confrontées à une

---

42 Giove F. (2021, juin 9). Le travail des enfants en hausse pour la 1ère fois depuis 20 ans. UNICEF France, accessible sur : https://www.unicef.fr/article/le-travail-des-enfants-en-hausse-pour-la-1ere-fois-depuis-20-ans/

43 Bodiguel, J. (s. d.). Objectif de Développement Durable : Égalité des sexes. Objectifs de Développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/

44 *Ibid.*

45 Osman-Elasha, B. (s. d.). *Les femmes . . .dans le contexte des changements climatiques.* www.un.org. https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques

extrême pauvreté et sont plus exposées aux violences basées sur le genre[46]. De plus, bien qu'elles participent entre 50% et 80% à la production alimentaire mondiale, elles détiennent moins de 10% des terres arables. En outre, leur mise à l'écart des instances de décision dans la gouvernance climatique[47] participe à invisibiliser leurs expériences et leur voix[48].

Le nombre de femmes présentes dans les délégations des conférences internationales sur le climat (COP) reste encore très faible : en 2019 seulement « 5 des 15 organes constitués avaient une représentation féminine supérieure à 38 %[49] ». En 2022, sur quelques 110 dirigeant·e·s présent·e·s à la COP 27, seules 7 étaient des femmes, soit 6,36%[50]. Il est donc nécessaire d'avoir une vision holistique de chaque ODD.

Dans le cadre de l'ODD 5, il ne semble pas y avoir de vision intersectionnelle des besoins sexospécifiques des filles et des femmes, alors même que ces groupes de personnes ne sont pas homogènes. La définition de l'objectif évoque « les femmes et les filles dans le monde[51] » mais ces personnes font face à des réalités différentes les unes des autres, en raison de leur classe sociale, d'une potentielle appartenance religieuse, de l'orientation sexuelle et de leurs origines ethniques. Pour ces raisons, il manque à la définition des termes clés de l'ODD 5 les notions d'inclusivité et d'intersectionnalité claires et affirmées.

De plus, l'ODD 5 ne mentionne pas clairement les communautés LGBTI+. Or la notion d'égalité des sexes doit inclure le spectre du genre dans sa globalité et sa diversité. Intégrer les besoins et les expériences des personnes LGBTI+ est une question de droits humains, notion qui est de fait transversale à tous les ODD. En ce sens, l'Institut Danois des

---

46 Confronting the gendered impact of climate-induced displacement. (2020). Care, accessible sur : https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2020/07/CARE-Climate-Migration-Report-v0.4.pdf

47 Osman-Elasha, B. (s. d.). *Les femmes . . .dans le contexte des changements climatiques.* www.un.org. https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques

48 *Ibid.*

49 Les femmes sont toujours sous-représentées dans la prise de décision sur les questions climatiques sous l'égide de l'ONU | CCNUCC. (s. d.), accessible sur : https://unfccc.int/fr/news/les-femmes-sont-toujours-sous-representees-dans-la-prise-de-decision-sur-les-questions-climatiques

50 Belmir, M. (2022, novembre 18). Où sont les femmes à la COP27? 24 heures, accessible sur : https://www.24heures.ca/2022/11/18/ou-sont-les-femmes-a-la-cop27

51 Bodiguel, J. (s. d.). Objectif de Développement Durable : Égalité des sexes. Objectifs de développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/

droits de l'Homme a publié un rapport en 2020 sur l'importance d'intégrer les communautés LGBTI+ dans les ODD[52]. Les communautés LGBTI+ font face à des violations des droits humains qui pourraient être résolues si l'Agenda 2030 tient son engagement de « ne laisser personne derrière[53] ».

Bien que l'ODD 5 vise à « assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative », ce dernier ne fait pas non plus mention du droit de disposer de son corps, sans contrainte, discrimination, ni violence[54]. Les récents retours en arrière en la matière dans le monde démontrent l'urgence de porter un dialogue engagé commun sur la scène internationale. Le cadre de réalisation de l'Agenda 2030 doit démontrer une prise de position claire et inflexible sur ces sujets afin de définir la voie vers l'avènement d'un monde juste, équitable et durable.

En outre, le courant de l'après-développement s'interroge sur la cohérence entre le système économique sur lequel reposent les ODD et ces derniers. Le système capitaliste est difficilement compatible avec la notion de développement durable pour deux grandes raisons. Premièrement, l'objectif assumé du capitalisme est la valorisation du profit et non pas celle des besoins humains[55], qui est celui du développement durable. De plus, même si la visée des ODD n'est pas la décroissance, il est pertinent de souligner que notre système de production pollue énormément, mais que les produits de ce système sont souvent gaspillés lorsque non-vendus. Ce gaspillage et ce manque de redistribution au nom du bénéfice soutiennent un système de consommation toujours plus effréné et incompatible avec la lutte contre la déforestation et la désertification (ODD 15)[56]. En 2022, le jour du dépassement survient le 28 juillet. Cela signifie qu'à cette date, l'humanité avait utilisé

---

52 Grzywnowicz, M., Dahlbeck, A., & König-Reis, S. (2020). *Utiliser les droits de l'Homme et l'Agenda 2030 pour promouvoir les droits LGBTI* (p. 52). Institut Danois des droits de l'Homme, accessible sur : https://www.humanrights.dk/sites/humanrights.dk/files/media/document/Leveraging%20Human%20Rights_FRENCH_web.pdf

53 *Ibid.*

54 Elveren D. (2018). Chapitre 9. Analyse critique de l'ODD 5 : Entre ambitions d'égalité et réalité politique. In P. Caron & J.-M. Châtaigner (Éds.), *Un défi pour la planète : Les Objectifs de développement durable en débat* (p. 135-146). IRD Éditions, accessible sur : http://books.openedition.org/irdeditions/21564

55 Zuindeau B. (2006). Le développement durable est-il soluble dans le capitalisme ? Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning, 4, Art. 4, accessible sur : https://doi.org/10.4000/tem.430

56 Bodiguel, J. (s. d.). Objectif de Développement Durable—Forêts, désertification et biodiversité. Développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/

l'ensemble des ressources que la Terre peut reconstituer en une année[57]. Or, les femmes et toutes les minorités confondues sont les plus touchées par les externalités négatives du système capitaliste. Une majorité de femmes sont concernées par le travail informel et il existe plus de femmes que d'hommes vivant avec moins de 1,90 $ par jour selon ONU Femmes[58]. À la fin de 2022, environ 383 millions de femmes et de filles vivaient dans une extrême pauvreté contre 368 millions d'hommes et de garçons[59].

Dans un second temps, il réside une incohérence dans « [l'] équité inter-intemporelle[60] », c'est-à-dire entre la notion de développement durable vers laquelle les ODD tendent et le système capitaliste sur lequel repose les objectifs, dans la mesure où le développement durable s'applique sur un temps long, tandis que le capitalisme soutient des profits à court ou moyen terme, tout du moins, plus court que ceux du développement durable.

Par ailleurs, on peut également souligner l'importance d'adopter une perspective d'interconnectivité et d'interdépendance des ODD entre eux. Par exemple, les objectifs d'éducation (4), de santé (3), de travail (8), de changement climatique (13), de paix et de justice (16) sont aussi corrélés à l'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes (5). Ce constat est progressivement intégré aux réponses à apporter en faveur de l'égalité des genres et de la protection des droits des femmes comme peuvent en attester les engagements pris lors du Forum Génération Égalité en 2021.

Cet événement relance les actions multilatérales de grande envergure après une longue période de silence. Il est en effet le premier événement d'une telle ampleur sur le sujet depuis la Conférence de Pékin sur les femmes en 1995, soit vingt-six ans après. Le Forum Génération Égalité a rassemblé des représentant·e·s d'États et de gouvernements, des dirigeant·e·s d'organisations non gouvernementales, des militant·e·s de la société

57 28 juillet : Jour du dépassement 2022. (s. d.). WWF France, accessible sur : https://www.wwf.fr/jour-du-depassement

58 ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-1-no-poverty

59 Il faudra encore des siècles pour parvenir à l'égalité des sexes, prévient l'ONU dans un nouveau rapport | ONU Info. (2022, septembre 7). Nations Unies, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2022/09/1126601

60 Elveren, D. (2018). Chapitre 9. Analyse critique de l'ODD 5 : Entre ambitions d'égalité et réalité politique. In P. Caron & J.-M. Châtaigner (Éds.), Un défi pour la planète : Les Objectifs de développement durable en débat (p. 135-146). IRD Éditions, accessible sur : http://books.openedition.org/irdeditions/21564.

civile, ainsi que des chef·fe·s d'entreprises privées dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique pour l'égalité femmes-hommes, et de traiter des conséquences de la crise du Covid-19 pour les femmes et les filles[61]. Le Forum a permis le lancement d'un Plan d'accélération mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes[62] dont le but est d'établir des engagements concrets sur la mise en œuvre et le financement de l'ODD 5 de 2021 à 2026 avec une approche transversale. Plus de 2 000 engagements ont été pris en lien avec le domaine de l'économie, l'environnement, la santé, et 40 milliards de dollars de nouveaux investissements sont prévus, provenant des secteurs public, privé et philanthropique.

De même lors du Forum Génération Égalité, un Pacte pour la période de 2021 à 2026, sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire a été conclu entre ONU Femmes et l'ensemble du système des Nations unies, visant à élaborer un suivi, une responsabilité, une coordination et des financements propres à cette problématique[63]. Le Pacte s'articulera autour des cinq domaines prioritaires suivants : le financement du programme Femme, Paix et Sécurité et l'égalité des sexes dans la programmation humanitaire ; la participation significative des femmes aux processus de paix ; la sécurité économique des femmes, l'accès aux ressources et aux autres services essentiels ; le leadership et l'action des femmes dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire ; la protection des femmes dans les contextes de conflit et de crise, y compris les femmes défenseures des droits de l'Homme[64].

---

61 Des chefs d'État, des dirigeants et des militants prennent des mesures ambitieuses pour accélérer la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et traiter les conséquences de la COVID-19 pour les femmes et les filles. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/6/press-release-generation-equality-forum-leads-bold-action-to-accelerate-gender-equality

62 Generation Equality Forum. (2021). Action Coalitions. Global acceleration plan (p. 88). UN WOMEN, accessible sur : https://forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-06/UNW%20-%20GAP%20Report%20-%20EN.pdf

63 Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AH). (s. d.). Forum Génération Égalité, accessible sur : https://forum.generationequality.org/index.php/fr/pacte-sur-les-femmes-la-paix-la-securite-et-laction-humanitaire-fps-ah

64 *Ibid.*

Source: Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030

C. Les actions de la France pour atteindre les objectifs de développement durable

Alors que fait la France pour atteindre les ODD à l'horizon de 2030 ? À l'échelle nationale, le Parlement, les Ministères, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les syndicats et le domaine de la recherche ont pris part de 2016 à 2019 à l'élaboration d'une feuille de route, outil stratégique national de développement durable[65]. Cette feuille de route s'aménage autour de six enjeux prioritaires[66].

65 Les Objectifs de développement durable (ODD). (s. d.). notre-environnement.gouv.fr, accessible sur : https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/les-objectifs-de-developpement-durable-odd

66 *Ibid.*

Dans la démarche de suivi de la feuille de route, le gouvernement français a publié en septembre 2019 une liste d'expérimentations et de chantiers à mener par groupes d'acteurs[67]. Cette liste inclut, entre autres, le renforcement de l'action des parlementaires en faveur des ODD et une meilleure intégration des processus et des leviers d'intégration des ODD dans l'action de l'État en mobilisant le plan « Service public exemplaire » et un budget de l'AFD de près de 10% de l'enveloppe « Initiative OSC (Organisation de la Société Civile) »[68].

La France s'engage à suivre ses objectifs et à en rendre compte à tous les acteurs qui agissent dans le cadre des ODD. Le gouvernement français a institué un principe de redevabilité à travers une auto-évaluation interne dirigée par le MEAE sur l'ensemble des institutions concernées et une évaluation externe menée par le HCE.

Il existe également de nombreux organismes qui remettent des rapports sur l'avancée de la France en matière d'ODD notamment l'Institut national de la statistique et des études économiques[69].

La France a montré son engagement en faveur de la réalisation des ODD à travers plusieurs actions et événements. Concernant l'ODD 1, l'aide publique au développement pour l'éradication de l'extrême pauvreté représentait 8 150 000 000 d'euros en 2015[70]. Il n'existe pas de données plus récentes. En 2016, l'Agence française de développement investissait 1,6 milliard d'euros en faveur des pays du Sud[71]. Une des mesures mises en place pour l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces est l'adoption en

---

67 *Propositions de chantiers et d'expérimentations à mener.* L'Agenda 2030 en France. (2019, septembre 25), accessible sur : https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/des-modes-d-action-renouveles/article/propositions-de-chantiers-et-d-experimentations-a-mener

68 *Ibid.*

69 NSEE. (2022). Indicateurs pour le suivi national des Objectifs de développement durable, accessible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964

70 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). Objectif de développement durable n°1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/l-agenda-2030-du-developpement/article/objectif-de-developpement-durable-no1-eliminer-l-extreme-pauvrete-et-la-faim

71 Lutte contre les inégalités | AFD - Agence Française de Développement. (s. d.), accessible sur : https://www.afd.fr/fr/page-thematique-axe/lutte-contre-les-inegalites

novembre 2016 par l'AFD d'un fonds s'élevant à 100 millions d'euros visant à l'atténuation des vulnérabilités et de la réponse aux crises[72]. En 2022, la France se place au 11eme rang sur 34 pays évalués par l'Indice ODD pour l'Europe[73].

Deux tiers des objectifs devraient être atteints en 2030, notamment celui sur la pauvreté (objectif 1) et l'industrie, l'innovation et les infrastructures (objectif 9). C'est ce que révèle un rapport publié en décembre 2022 par le Réseau des Solutions de Développement Durable (SDSN) des Nations unies sur l'atteinte des ODD en Europe[74]. En revanche, les objectifs 12, 13, 14 et 15 sont plus difficilement atteignables en raison des impacts générés à l'étranger à travers la consommation domestique en France[75].

Concernant l'action de la France pour l'ODD 5 des mesures sont intégrées dans son action extérieure. En octobre 2016, 150 défenseur·e·s des droits et de la santé sexuels et reproductifs se sont réunis à Paris dans le cadre de la Conférence EuroNGOs avec pour objectif de coordonner les actions pour collectivement prendre « un bon départ[76] » dans la course vers l'atteinte des ODD. Cependant, à ce jour, il n'existe aucun moyen de réaliser un bon suivi dans cette course à l'atteinte des ODD ni si les effets de cette conférence, qui a eu lieu il y a sept ans, sont positifs.

---

72 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). Objectif de développement durable n°16 : Paix, justice et institutions efficaces. France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/l-agenda-2030-du-developpement/article/objectif-de-developpement-durable-no16-paix-justice-et-institutions-efficaces

73 Alvarez, C. (2022, décembre 5). ODD : *La France, parmi les bons élèves européens, doit néanmoins progresser sur l'esclavage moderne dans le secteur des minerais*. Novethic, accessible sur : https://www.novethic.fr/actualite/social/conditions-de-travail/isr-rse/odd-la-france-parmi-les-bons-eleves-europeens-doit-progresser-sur-l-esclavage-moderne-dans-le-secteur-des-minerais-151219.html

74 SDSN. (2022). Europe Sustainable Development Report 2022. Achieving the SDG's: Europe's Compass in a Multipolar World. United Nations, accessible sur : https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2022/europe-sustainable-development-report-2022.pdf

75 Alvarez, C. (2022, décembre 5). ODD : L*a France, parmi les bons élèves européens, doit néanmoins progresser sur l'esclavage moderne dans le secteur des minerais.* Novethic, accessible sur : https://www.novethic.fr/actualite/social/conditions-de-travail/isr-rse/odd-la-france-parmi-les-bons-eleves-europeens-doit-progresser-sur-l-esclavage-moderne-dans-le-secteur-des-minerais-151219.html

76 Conférence EuroNGOs : En route vers 2030 ! (2016, octobre 3). Equipop, accessible sur : https://equipop.org/conference-eurongos-route-vers-2030/

La loi d'orientation sur le développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales promulguée le 4 août 2021 inscrit l'aide publique au développement de la France dans le cadre des ODD et fait de l'égalité des genres une priorité transversale de cette politique, d'après Caroline de Cremoux, chargée du programme égalité femmes-hommes à Focus 2030[77]. Selon le rapport annuel de l'aide publique au développement de la France, en 2021 sur les montants de 2020, 672 986 € étaient alloués à l'ODD 5[78]. Mais l'atteinte des ODD passe principalement par le financement de politiques de développement. Il faut des sources de financement variées pour l'atteinte des ODD. Mais là encore, les enjeux sont complexes.

Il s'agit maintenant de savoir comment articuler l'application d'une politique étrangère féministe et la réalisation des objectifs de développement durable.

77 Entretien mené le 24 janvier 2023 avec Caroline de Crémoux, chargée du programme égalité femmes-hommes à Focus 2030.

78 L'aide publique au développement des collectivités territoriales (p. 63). (2020). [Rapport annuel]. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_apd_2021_sur_montants_2020__cle0e9ac1.pdf

Partie III. L'égalité comme bien commun mondial et durable : le besoin de réformer la politique étrangère féministe française et d'améliorer sa portée internationale

A. La nécessité d'une politique étrangère féministe intersectionnelle et inclusive face à la montée des conservatismes

La France se distingue par une approche évolutive et pragmatique de sa politique étrangère féministe. Bien qu'une définition claire et explicite soit nécessaire, cette démarche doit être conservée. Au vue de l'instabilité de la scène internationale, elle permet à la France de pouvoir continuellement s'adapter, tout en conservant des axes clés. À l'heure actuelle, la politique étrangère féministe de la France se concentre principalement sur l'assistance internationale. Or, pour des raisons postcoloniales mais aussi de pertinence, il est nécessaire que ce type de politique soit transversal. Utilisée à bon escient, la politique étrangère féministe se révélerait un véritable outil d'atteinte des objectifs de développement durable. Pour cela, il faudrait qu'elle développe de nouveaux axes d'actions et approches afin d'être holistique.

• Intersectionnalité et postcolonialisme

L'intersectionnalité est une notion permettant de révéler la pluralité des discriminations que peut subir un·e individu·e. Cela peut être la classe, le genre, la race ou l'orientation sexuelle par exemple. En France, il est plus courant de parler de discriminations multiples. Néanmoins, cette appellation a tendance à penser les oppressions de manière cloisonnée et à les étudier séparément. *A contrario*, l'intersectionnalité reconnaît les croisements entre les différenciations sociales.

Dans le cadre de la politique étrangère féministe, il convient de repenser la notion de féminisme. La France a été le théâtre d'un féminisme principalement libéral et porté par une classe privilégiée. Ignorant les rapports de classes ou de race, le féminisme libéral soutient que l'expérience des inégalités de genre par les femmes blanches est universelle. De plus, ce féminisme appréhende les femmes comme étant un groupe uniforme.

Lorsque la France met en œuvre sa politique étrangère féministe, elle doit prendre en compte l'origine du point de vue porté et interroger la justesse et la légitimité de ses actions par rapport aux personnes ciblées. Dans cette optique, adopter une position postcoloniale semble être la posture la plus appropriée. Cette notion remet en question les discours dominants occidentaux préjudiciables aux autres cultures[79].

De plus, elle questionne le néocolonialisme, soit le maintien d'une domination coloniale sous plusieurs formes comme la culture, ou l'influence sociale et économique. Face au sentiment anti-français de plus en plus présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest, la France doit se détacher de ses anciens biais coloniaux.

Dans cette optique, les procédures de financement doivent être allégées. En effet, les associations féministes locales n'ont pas toujours la possibilité d'y accéder seules. Bien qu'un intermédiaire soit parfois nécessaire afin de contrer les rapports de pouvoir entre un bailleur et une association, elles devraient toutefois avoir la possibilité de s'en passer pour certains financements[80]. Aussi, certaines ONG n'ont pas la possibilité de comprendre tous les éléments de vocabulaire que peuvent utiliser celles et ceux qui portent la politique étrangère féministe. Les former et vulgariser les concepts portés par la politique étrangère féministe constituent des points de départ pour qu'elle soit intersectionnelle.

La France est déjà sur la bonne voie grâce au Fonds de soutien aux organisations féministes qui « vise à soutenir les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France[81] ». Comme l'a souligné Mar Merita Blat, chargée de mission-Experte du genre à l'AFD, ce sont les consortiums d'association qui ont un lien avec la société civile locale et non l'AFD[82]. De ce fait, c'est la société civile qui refinance et redistribue en tenant compte de leurs connaissances des organisations féministes sur le terrain. Les réalités locales sont ainsi prises en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce type de projets.

---

79 Lüthi, J. (2013, août 12). *Le post-colonialisme – Projet BaSES*, accessible sur : https://wp.unil.ch/bases/2013/08/post-colonialisme/

80 Entretien mené le 27 janvier 2023 avec Nicolas Rainaud, responsable plaidoyer France et international à Equipop, membre du HCE et de la commission genre de Coordination SUD.

81 *Fonds de soutien aux organisations féministes* (FSOF). (2021, juin). AFD - Agence Française de Développement, accessible sur : https://www.afd.fr/fr/ressources/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-brochure

82 Entretien mené le 27 janvier 2023 avec Mar Merita Blat, chargée de mission-Experte du genre à l'Agence française de développement.

Pour Nicolas Rainaud, responsable plaidoyer France et international à Equipop et membre du HCE, l'aide au développement et le décolonialisme sont un oxymore[83]. En effet, le partenariat n'est pas égalitaire. De ce fait, il faut que la France continue de mettre en place des stratégies afin d'amoindrir le caractère néocolonial de cette aide. M. Rainaud souligne que la difficulté pour la France est que, dans beaucoup d'États, les interventions françaises sont associées à une version du féminisme occidentalisé alors que l'Afrique a ses propres courants féministes[84]. Un changement de paradigme apparaît alors primordial, et passera nécessairement par une approche intersectionnelle et décoloniale.

- **Droits humains et personnes LGBTI+**

Adopter une approche intersectionnelle dans la définition de la politique étrangère féministe, c'est aussi développer une réflexion et des actions à destination des personnes LGBTI+. Bien que la France possède un Plan LGBTI+ pour son action nationale, les personnes LGBTI+ et leurs expériences ne sont pas mentionnées dans sa politique étrangère féministe. Pour M. Berthon, ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+, la cause des femmes et celle des personnes LGBT+ sont distinctes[85]. Les ressorts de la répression sont bien différents entre, d'un côté, la moitié de l'Humanité que l'on tente de dominer ou à laquelle on refuse l'égalité de droit ou de fait, de l'autre une minorité à laquelle on dénie dans de nombreux pays le seul droit d'exister et sur laquelle s'abat une haine comparable à la haine raciale ou religieuse. Mais il ne faut pas opposer le combat féministe et l'engagement pour les droits des personnes LGBT+. Nous devons mener de front ces deux combats. Ils sont deux aspects du progrès vers une société démocratique fondée sur le respect de l'égale liberté de toutes les personnes.

Une stratégie dédiée aux enjeux LGBTI+ est cruciale, et un portage politique assumé du gouvernement français dans les instances multilatérales pour la dépénalisation de l'homosexualité et la lutte contre les préjudices et violences homophobes et transphobes constitue une étape indispensable vers une politique étrangère féministe holistique et engagée.

---

83 Entretien mené le 27 janvier 2023 avec Nicolas Rainaud, responsable plaidoyer France et international à Equipop, membre du HCE et de la commission genre de Coordination SUD.

84 *Ibid.*

85 Entretien mené le 2 février 2023 avec Jean-Marc Berthon, ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+

La politique étrangère féministe entend lutter pour l'égalité entre les genres, et défendre les droits des femmes, cela inclut les femmes lesbiennes, bisexuelles, transgenres, et les personnes intersexuées assignées femmes. Ces femmes sont davantage exposées aux discriminations et aux violences sexistes et sexuelles : il convient donc de porter une attention particulière aux enjeux LBTI+. Aussi, la cause structurelle de ces violences, préjudices et inégalités reste la même : un système patriarcal qui pèse sur toutes les sociétés. Alors qu'il est crucial de démanteler ces dynamiques pour une autonomisation et une garantie de sécurité pour les femmes, une émancipation des normes arbitraires de genre et des stéréotypes bénéficierait également aux hommes dans toute leur diversité.

De plus, les droits des personnes LGBTI+ et le développement durable sont imbriqués. Les minorités sexuelles et de genre souffrent de manière disproportionnée de la pauvreté et des catastrophes naturelles[86]. Condamnées à une vie de clandestinité, aux discriminations, à la violence et au harcèlement, elles ont plus de risques de souffrir d'un niveau d'instruction moins élevé que le reste de la population, d'un taux de chômage et d'une insécurité alimentaire plus importante, ainsi qu'un accès restreint au logement, à la santé et aux services financiers[87].

Catalyseur de conflits, d'insécurité sociale, de violence et de pauvreté, le changement climatique entraîne d'importants flux migratoires et une augmentation du nombre de réfugié·e·s climatiques, rendant difficile l'accès aux soins et aux services liés à la santé. Les populations LGBTI+ s'en trouvent démesurément impactées. L'absence de cadre légal, de protection juridique et d'inclusion dans les programmes de réponse aux catastrophes naturelles augmente la vulnérabilité de ces dernières, y compris dans les abris et refuges. À titre d'exemple, lors du tremblement de terre en Haïti en 2010, les personnes transgenres ont été victimes de viols correctifs et de violences sexistes[88] dans les abris d'urgence.

Face à ces constats, la France, aux côtés du Mexique et du Luxembourg, pourrait faire partie des figures de proue dans la défense des droits des personnes LGBTI+. Au-delà du simple fait de les inclure dans la définition de la politique étrangère féministe, la

---

86 Bhardwaj V. (2023, 2 février). Queering Disasters In Light Of the Climate Crisis. Gender Institute in Geopolitics, accessible sur : https://igg-geo.org/?p=10929&lang=en

87 Orientation sexuelle et identité de genre. (s. d.). World Bank, accessible sur : https://www.banquemondiale.org/fr/topic/sexual-orientation-and-gender-identity

88 Iglesias Luis and Hollands Ruth, *Pourquoi le changement climatique concerne la communauté LGBTQIA+ ?*, Climate C. A, 12 mars 2021. EmpoderaClima, accessible sur : https://www.empoderaclima.org/fr/base-de-donnes/articles/changement-climatique-et-la-communaut-lgbtqia

France doit accompagner cette volonté par des actes.

De nombreuses actions sont possibles, comme la prise en compte systématique de la situation spécifique des personnes LGBTI+ lors de programmes de réponse à des catastrophes naturelles ou des conflits. L'instauration d'un réseau d'aide psychologique et de soins qui leur est réservé pourrait notamment être un exemple, en particulier pour les personnes transgenres ayant commencé une transition et qui se retrouvent sur leurs parcours migratoires sans accès à leur traitement. De plus, le renforcement des capacités juridiques dans les États qui ont des lois pénalisant les personnes LGBTI+ est primordial. Il pourrait s'illustrer à travers un soutien continu aux avocat·e·s défendant ces droits ou en garantissant un accès à la justice. En effet, un des moyens pour faire progresser les droits LGBTI+ est de remporter des procès stratégiques[89]. Par ailleurs, la France pourrait dispenser des formations sur la transidentité à l'endroit de son personnel diplomatique.

S'il est vrai qu'il est plus simple pour l'Union européenne d'inciter les États membres et ceux candidats à l'adhésion à se conformer au socle de valeurs européennes, la France pourrait adopter une position dynamique sur la question des droits LGBTI+ au niveau international. Affichant déjà une réelle volonté de les défendre, elle pourrait transparaître davantage, notamment à travers la promotion d'un instrument juridique contraignant protégeant les droits des personnes LGBTI+.

B. Les inégalités de genre, un problème mondial qui nécessite une solution multilatérale

Le multilatéralisme, comme instrument concret de paix, de prévention et de protection, concerne l'ensemble des acteurs de toutes les sphères ayant pour but de faire face aux défis globaux. La politique étrangère féministe française en s'appuyant sur le multilatéralisme, les instances et fora internationaux ainsi que sur le cadre européen pourrait réaliser les objectifs de développement durable et faire face aux défis mondiaux. De plus, la France doit être au cœur des échanges, des coopération pour améliorer sa perception de l'égalité des genres et la promouvoir.

89 *Ibid.*

- **Participation dans les instances internationales**

La France est présente dans 190 organisations internationales et a donc une influence certaine sur leur fonctionnement et évolutions[90]. Son rôle au sein des Nations unies est décisif du fait de son siège permanent au Conseil de sécurité notamment lors des prises de décisions et de l'adoption de résolutions onusiennes. Cette place accorde aussi une puissance diplomatique nécessaire pour prôner une future politique étrangère féministe européenne. Au travers d'une politique étrangère féministe affirmée, de ses valeurs humanistes et de son influence internationale, la France peut se placer en leader, influencer les autres pays pour initier des résolutions progressives et les inciter à respecter les droits humains et à promouvoir l'égalité des genres, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable.

Elle doit être l'instigatrice de projets et programmes internationaux, et le principal soutien à l'étude systématique des impacts sexospécifiques en défendant un plaidoyer international féministe. Alors que les COP intègrent de plus en plus la perspective de genre dans les discussions, un gender day ne saurait suffire. Il en va de même pour les sommets Women 7 en marge du G7. Chaque élément discuté a un impact genré et les externalités doivent être étudiées en permanence. La France doit systématiquement incorporer une composante genre et droits humains dans ses actions, ses discours, ses programmes et les accords qu'elle ratifie.

Localisée à Paris, l'UNESCO est une des principales arènes de la coopération internationale, qui promeut la paix, la démocratie et les droits humains. Les délégations et représentations françaises contribuent à l'affirmation de la politique étrangère féministe française dans les domaines de l'éducation, la science et la culture, pour accroître la sensibilisation à l'égalité des genres et atteindre les objectifs de développement durable, notamment l'ODD 4. Pour rappel, en 2021, seulement 2% des femmes et des filles vivant dans les pays les plus pauvres atteignaient le deuxième cycle de l'enseignement secondaire[91]. L'éducation est une solution clé pour garantir un avenir plus inclusif, la France doit donc continuer de soutenir des programmes éducatifs ambitieux et inclusifs.

---

90 Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Les Français dans les organisations internationales. Infographie. (s. d.-b), accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales/etre-ou-devenir-fonctionnaire-international/infographie-les-francais-dans-les-organisations-internationales/

91 ONU Femmes. (2021, octobre). Connaître les faits : Les femmes et les filles rurales. ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2018/2/infographic-rural-women

Par ailleurs, la France jouit d'une influence certaine de par sa culture et sa langue, utilisée officiellement dans 32 pays. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), composée de 88 États et gouvernements, paraît être l'enceinte optimale pour la coopération et l'homogénéisation des termes et définitions en matière d'égalité, de droits des femmes et des filles, des enjeux LGBTI+.

- **Commerce et économie**

Basé sur l'échange d'informations, le multilatéralisme est un outil pragmatique pour la France afin de soutenir d'autres pays, de créer des programmes communs qui ont pour but d'atteindre l'égalité des genres et de promouvoir les droits humains. C'est déjà le cas avec des initiatives comme AFAWA, lancée par la présidence française du G7 en 2019 pour favoriser l'accès aux femmes africaines entrepreneures à des financements[92], ou encore l'annonce en 2019 du lancement du Fonds de soutien aux organisations féministes dans les pays partenaires de la politique de développement française[93].

La politique étrangère féminste de la France doit garantir la participation économique des femmes et leur égalité dans le monde du travail afin de démontrer que le développement d'une économie durable et juste fondée sur le respect des droits humains ne peut se faire qu'avec les femmes. Cela passe par le soutien des banques de micro-crédits et les prêts pour les financements dans les pays où le micro-crédit est développé. Il faut néanmoins que la politique étrangère féministe soit vigilante quant à l'endettement et au développement des entreprises dans le secteur informel, qui continuent de générer de la pauvreté, notamment pour les femmes[94]: « le micro-crédit ne serait ni plus ni moins qu'une dépolitisation du développement, utiliser pour convertir les femmes pauvres en instruments de l'agenda libéral, niant tout questionnement concernant les facteurs structurels d'oppression des femmes, qu'ils soient économiques, idéologiques, culturels,

92 African Development Bank Group. (2022, 23 novembre). *Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en.* Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain, accessible sur : https://www.afdb.org/fr/themes-et-secteurs/initiatives-et-partenariats/initiative-pour-favoriser-lacces-des-femmes-au-financement-en-afrique-afawa

93 *Fonds de soutien aux organisations féministes* (FSOF). (s. d.). AFD - Agence Française de Développement, accessible sur : https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof

94 *La dette privée illégitime au Sud de la planète : le cas du microcrédit. (2022, 28 octobre). CADTM.org, accessible* sur : http://www.cadtm.org/La-dette-privee-illegitime-au-Sud-de-la-planete-le-cas-du-microcredit

sociaux ou politiques.[95] » C'est pour cette raison que la politique étrangère féministe française ne doit pas s'attacher à l'émancipation des femmes par le biais d'un féminisme libéral et de marché, mais plutôt grâce à l'implantation de politiques sociales et à un féminisme intersectionnel.

L'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes doivent être promues dans le domaine du commerce international au moyen de politiques et initiatives commerciales ciblées qui appuient les entreprises appartenant à des femmes et d'accords commerciaux sensibles au genre[96].

Sur l'exemple, du modèle européen avec ses accords d'association et commerciaux « de nouvelle génération[97] » avec la Nouvelle-Zélande et le Chili[98], la France peut introduire des clauses contraignantes dans ses accords commerciaux bilatéraux en faveur de l'égalité femmes-hommes, du développement durable, des droits humains, des normes de travail et du respect des accords sur le climat. Cela permettrait de dynamiser la réalisation des objectifs de développement durable et d'inclure une perspective transversale entre le commerce extérieur et l'égalité des genres dans la politique étrangère féministe française.

- **Conflits, paix, sécurité et désarmement**

Du Tigré à l'Ukraine, en passant par le Sahel, les femmes sont les premières victimes des conflits et de l'insécurité. Kidnappées, violées, violentées, elles sont réduites à l'état d'objet et leur corps est considéré comme un champ de bataille. Face à la succession

---

95 Guérin I. (2011). Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, genre et sociétés*, 25, 61-79, accessible sur : https://doi.org/10.3917/tgs.025.0061

96 *Coup de projecteur sur L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DES FEMMES*, accessible sur : https://op.europa.eu/webpub/com/factsheets/women/fr/

97 Meyer K. de. (2022, 30 juin). *L'Europe et la Nouvelle-Zélande concluent un nouvel accord commercial*. Les Echos, accessible sur : https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-et-la-nouvelle-zelande-concluent-un-nouvel-accord-commercial-1732560

98 Mortier M. (2018, 20 février). *L'UE et le Chili à la recherche de l'accord parfait*. www.euractiv.fr, accessible sur : https://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/lue-et-le-chili-a-la-recherche-de-laccord-parfait/

Meyer K. de. (2022, 30 juin). L'*Europe et la Nouvelle-Zélande concluent un nouvel accord commercial*. Les Echos, accessible sur : https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-et-la-nouvelle-zelande-concluent-un-nouvel-accord-commercial-1732560

actuelle des crises mondiales et aux menaces récentes de la Russie d'avoir recours à l'arme nucléaire, la participation des femmes est primordiale à la construction de la paix et au maintien de la sécurité.

En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Constatant que la majorité des personnes qui subissent les effets préjudiciables des conflits armés sont les femmes et les enfants, cette résolution affirme le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix[99]. Il a été prouvé que lorsque les femmes participent aux opérations de maintien de la paix, l'efficacité des missions est améliorée, ainsi que l'accès aux communautés locales. Il en résulte une meilleure promotion des droits humains et une participation plus active des femmes dans les processus de paix et de décisions politiques[100]. Aussi, la contribution des femmes aux négociations rend la paix plus inclusive et durable. Par ailleurs, lorsqu'elles sont formellement signataires des accords de paix, ils ont de meilleures chances d'être mis en œuvre[101].

Plus de vingt ans après l'adoption de la résolution 1325, les résultats ne sont pas ceux escomptés. Bien qu'elle ait été adoptée à l'unanimité, son implantation s'avère compliquée.

Face à la menace de nouveaux conflits causés par les effets du changement climatique[102], la France pourrait, à travers sa politique étrangère féministe, être à l'initiative d'une mobilisation politique et financière, en augmentant les financements pour les formations des femmes susceptibles de participer aux négociations de paix et aux opérations de maintien de la paix, la réintégration des femmes violentées dans les sociétés post-conflits, soins médicaux et psychiatriques. L'initiative britannique PSVI qui lutte contre l'impunité des violences sexuelles dans les conflits et le Fonds mondial pour les survivantes de violences sexuelles liées aux conflits, lancé par les deux Prix Nobel de la Paix Dr. Denis

---

99 Conseil de sécurité des Nations unies, ***Résolution 1325 du Conseil de Sécurité***, S/RES/1325, 31 octobre 2000, accessible sur : https://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325%282000%29-F.pdf

100 ONU France. (2022, mars 17) ***Les femmes dans le maintien de la paix***, accessible sur : https://onu.delegfrance.org/les-femmes-dans-le-maintien-de-la-paix

101 Ibid.

102 Werrell Caitlin E. et Femia Francesco. (2018, 8 mai). A***vec le changement climatique, la menace de nouveaux conflits***. UNESCO, accessible sur : https://fr.unesco.org/courier/2018-2/changement-climatique-menace-nouveaux-conflits

Mukwege et Nadia Murad, en 2019[103] et soutenus par la France lors de sa présidence du G7 la même année, sont de bons exemples en la matière.

Le viol et les violences sexuelles sont utilisés comme des armes de guerre dans tous les conflits armées contemporains[104], aussi bien par les forces armées que les milices privées[105]. Reconnu comme un crime de guerre et un crime contre l'humanité, le viol reste pourtant largement impuni. Les victimes n'obtiennent ni justice, ni réparation et la plupart des auteurs ne sont pas inquiétés. Lorsqu'ils le sont, ce sont des années après, entravant les possibilités de reconstruction pour les victimes et les communautés touchées. Représentant une menace pour la paix et la sécurité internationales, les violences sexuelles ne sont pas adressées lors des négociations de paix[106], d'autant plus que les femmes en sont écartées[107].

L'agenda Femmes, Paix, Sécurité doit donc devenir une priorité d'action de la politique étrangère féministe de la France, à travers le financement d'actions permettant l'accès des femmes et des filles à l'instruction et aux formations de prise de parole et de leadership. De plus, la France pourrait proposer l'adoption de quotas dans les instances de négociations et de signatures d'accords de paix afin d'atteindre la parité. Face au conservatisme de certains dirigeants, une position de solidarité pour la participation des femmes et de non tolérance face au non-respect de leurs droits est nécessaire.

Les femmes sont également impliquées dans la lutte pour la démilitarisation et la lutte anti-nucléaire.

---

103 Entretien mené le 24 janvier 2023 avec Delphine O, ambassadrice au MEAE et secrétaire générale du Forum Génération Égalité.

104 *Le viol de guerre, un crime largement impuni - Fondation Hirondelle - Media for Peace and Human Dignity - Hirondelle.org.* (s. d.), accessible sur : https://www.hirondelle.org/fr/nos-medias/425-le-viol-de-guerre-un-crime-largement-impuni

105 *Mali : des experts réclament une enquête sur d'éventuels crimes commis par les forces maliennes et Wagner.* (2023, 31 janvier). ONU Info, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2023/01/1131847

106 UNIFEM. *Le viol comme tactique de guerre.* https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Media/Publications/UNIFEM/EVAWkit_06_Factsheet_ConflictAndPostConflict_fr.pdf

107 Bell C. (2013, 13 mars). *Women and peace processes, negotiations, and agreements : operational opportunities and challenges.* NOREF, accessible sur : https://noref.no/Publications/Themes/Peacebuilding-and-mediation/Women-and-peace-processes-negotiations-and-agreements-operational-opportunities-and-challenges

Cet engagement s'est concrétisé par l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) en 2021, premier instrument juridique contraignant à prohiber la bombe[108]. Ce traité rappelle les effets disproportionnés des armes nucléaires sur les femmes et les filles, ainsi que la nécessité de leur participation pleine et effective au désarmement nucléaire[109]. Malheureusement, à l'instar des autres puissances nucléaires, la France ne l'a pas encore signé, préférant un désarmement étape par étape[110] qui est, selon le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'approche réaliste à adopter et qui a été renouvelée par l'Ambassadrice Camille Petit, représentante permanente de la France auprès de la Conférence du désarmement, le 24 janvier 2023.

En outre, il est important pour la France de prendre en compte les enjeux locaux pour s'adapter aux spécificités des sociétés, comme dans la région du Sahel en Afrique. Les femmes et les associations féministes de la région ont déjà réussi à résoudre des conflits entre forces militaires et groupes rebelles afin de sécuriser des zones, de débloquer des aides humanitaires et de reconstruire une société post-conflit[111]. Il faut donc s'appuyer sur leurs connaissances et expériences. De ce fait, la France doit être vigilante quant à sa place dans la médiation des conflits.

L'action extérieure de la France gagnerait à être fondée sur un travail de collaboration et de soutien aux organisations locales de terrain, tel que le réseau FemWise-Africa[112], qui défendent les droits humains et participent à la construction d'une société où la paix et l'égalité sont maîtres mots. Ce sont des conditions nécessaires pour l'instauration d'une

---

108 Zubek I. (2019, 12 mars). *Les femmes contre la bombe : le désarmement nucléaire et l'égalité de genre.* ICAN France, accessible sur : http://icanfrance.org/les-femmes-contre-la-bombe-le-desarmement-nucleaire-et-legalite-de-genre/

109 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, (2017, 7 juillet), New York, Nations unies, accessible sur : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=XXVI-9&chapter=26&clang=_fr

110 *Ratification par la France du traité sur l'interdiction des armes nucléaires*, (2021, janvier 21) JO Sénat - page 321, Sénat, accessible sur : https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210120205.html

111 Jorge M. (2013, octobre). *UNION AFRICAINE ET MÉDIATION, OÙ SONT LES FEMMES ?* thinkingafrica.org, accessible sur : http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/11/TA_NO_-N-1_les-femmes-dans-les-mediations-africaines.pdf

112 *FemWise-Africa*. GLOBAL WOMEN MEDIATORS, accessible sur : https://www.globalwomenmediators.org/femwise-africa/

paix positive[113]. Ce concept fait référence à la création d'externalités positives à la fin d'un conflit, allant au-delà de l'absence de violence, via la pérennisation d'une gouvernance inclusive et paritaire, l'accès à la nourriture, l'eau et l'éducation et la protection contre les violences physiques. La France porterait ainsi une politique extérieure féministe qui repose sur une gouvernance de coopération et qui prodigue des réponses adaptées aux besoins des populations en gardant pour but l'atteinte des ODD.

- **Migrations**

Fuyant les conflits, les persécutions, les violations des droits humains et la pauvreté, ce sont 100 millions de personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer en 2022, soit 10 millions de personnes de plus qu'en 2021 en raison de l'accroissement des violences et des conflits prolongés dans plusieurs régions du monde[114]. Les femmes représentent 51% des personnes dans ces flux migratoires. Certaines d'entre elles fuient les violences conjugales, les mariages forcés ou encore les mutilations génitales, et se retrouvent victimes de ces violences lors de leur parcours migratoire[115]. D'après une enquête de la Commission des Femmes réfugiées, 90% des femmes et des filles qui ont emprunté la route méditerranéenne en 2019 ont été victimes de viols durant leur voyage et 90% des violences sexuelles sont commises par les passeurs qui les contraignent à l'esclavage sexuel ou à la prostitution pour payer leur droit de passage[116].

Que ce soit lors de leurs déplacements ou dans des camps, les femmes jouent un rôle crucial dans la reconstruction de leur communauté[117]. Pourtant, elles font face à de nombreuses difficultés notamment à l'extrême pauvreté, une des principales difficultés rencontrées. Reléguées aux tâches domestiques et à la garde des enfants, elles n'ont pas la possibilité d'aller travailler en dehors des camps. De fait, elles ne peuvent acquérir une

---

113 Mahmoud, Y. (2018, 7 juin). *Le réseau FemWise-Africa peut-il rendre la médiation opérante pour pérenniser la paix ?* IPI Global Observatory, accessible sur : https://theglobalobservatory.org/2018/06/le-reseau-femwise-africa-peut-il-rendre-la-mediation-operante-pour-perenniser-la-paix/

114 100 millions de migrants en 2022 : « un record qui n'aurait jamais dû exister » - HCR. (2022, 28 décembre). ONU Info, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130927

115 Mihami A. (2022, 25 novembre). *Sur les chemins de l'exil, 90 % des femmes sont victimes de violences sexuelles.* TV5MONDE, accessible sur : https://information.tv5monde.com/info/sur-les-chemins-de-l-exil-90-des-femmes-sont-victimes-de-violences-sexuelles-479829

116 *Ibid.*

117 *Les réfugiés et les migrantes.* (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-refugees-and-migrants

autonomie financière et sont contraintes de rester dépendantes de leur mari, parfois violent. Exposées aux viols et à la prostitution, elles ont d'importants risques de contracter le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles ou encore de multiplier les grossesses indésirables, affectant leur santé et bien-être. Les filles mineures sont également exposées à ces violences, et leurs perspectives d'avenir s'amenuisent en cas de grossesse.

Le droit à l'éducation est difficilement garanti au sein des camps. Politiques explicites d'exclusion des réfugié·e·s des systèmes nationaux d'éducation, obstacles administratifs et fonctionnels, ou encore capacité des établissements scolaires réduite, les difficultés sont nombreuses[118] et empêchent les filles et les femmes de gagner en autonomie, d'avoir accès à un travail décent et de briser le cycle de la pauvreté.

La politique étrangère féministe est l'occasion, pour la France, de participer à la réduction de ces inégalités qui entravent l'atteinte des objectifs de développement durable en matière de migration. Afin que les femmes et les filles puissent participer à reconstruire leur communauté, il est indispensable qu'elles disposent d'un soutien psychologique au long terme leur permettant de soigner leurs traumatismes. La France pourrait allouer des fonds pour garantir la santé sexuelle et reproductive, l'accès à l'eau, l'assainissement et l'éducation au sein des camps, éléments essentiels pour atteindre les ODD.

Concernant le financement de projets d'aide humanitaire en soutien à des femmes réfugiées, le MEAE envisage d'accroître ce volet de l'APD genrée, en raison de la multiplication des crises et de leurs impacts accrus sur les femmes[119]. En outre, la France pourrait prendre part aux discussions sur une définition internationale des réfugiés climatiques, notamment au sein des Nations unies, et établir des moyens pour protéger ces personnes des profonds bouleversements qui ont lieu comme au Pakistan par exemple. La France doit poursuivre son engagement dans les négociations internationales pour un accord sur les règles à établir pour réguler les flux migratoires, notamment lors du Forum mondial des migrations. En prenant exemple sur le Danemark, qui accorde

118 UNESCO. (2020) *Faire appliquer le droit à l'éducation des réfugiés: une perspective politique.* Documents de travail sur les politiques éducatives, 8, accessible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366839_fre

119 Entretien mené le 24 janvier 2023 avec Delphine O, ambassadrice au MEAE et secrétaire générale du Forum Génération Égalité.

systématiquement le droit d'asile aux femmes et filles fuyant l'Afghanistan[120], la France enverrait un message fort aux femmes et filles réfugiées venant de pays où leurs droits sont bafoués et extrêmement menacés.

Au niveau européen, les politiques migratoires ne relèvent pas des compétences exclusives des institutions supranationales. Les ministères des Affaires étrangères des États membres ne sont pas concernés par les entrées sur les territoires nationaux, c'est à la charge des ministères de l'intérieur. En revanche, l'Union européenne a des accords bilatéraux avec des pays frontaliers, dits pays de transit, pour réguler les flux migratoires, comme la Turquie, la Libye, le Maroc, les Balkans. En échange de subventions comme des aides au développement, ces pays s'engagent à réduire le flux de migrant·e·s vers l'Europe. La France pourrait entreprendre au travers de sa politique étrangère féministe de diffuser une image de la migration plus humaine et appliquer les valeurs et les principes de droits humains à ses politiques migratoires.

Même si l'Union n'a pas de juridiction dans ces pays de transit, la France devrait s'exprimer publiquement sur la détérioration des conditions de détention des migrant·e·s dans ces pays, qui sont financés pour accueillir ces personnes. Amnesty International dénonce dans une enquête de 2021 « des homicides illégaux, des actes de torture et d'autres mauvais traitements, des viols et d'autres violences sexuelles, la détention arbitraire d'une durée indéterminée dans des conditions cruelles et inhumaines, et le travail forcé.[121] » Pour légitimer une politique étrangère féministe française, qui se traduit au niveau européen pour appréhender ces problèmes mondiaux de droits humains dans les migrations, la France peut envisager des projets de lois européens reconnaissant l'action pleine et transformatrice de l'Union européenne et un cadre strict de régulation en matière de conditions d'accueil et de transit des personnes en migration.

---

120 Le Monde avec AFP. (2023, 30 janvier). *Le Danemark va systématiquement accorder l'asile aux Afghanes.* Le Monde.fr, accessible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2023/01/30/le-danemark-va-systematiquement-accorder-l-asile-aux-afghanes_6159894_3210.html

121 Amnesty International. (2021). « *PERSONNE NE TE CHERCHERA » : LA DÉTENTION ABUSIVE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET MIGRANTES DÉBARQUÉES EN LIBYE*. amnesty.org, accessible sur : https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/07/MDE1944392021FRENCH.pdf

• Union européenne

L'Union européenne est une autre instance multilatérale à travers laquelle la France est en mesure de jouer un rôle de leader en matière de diffusion des valeurs d'égalité et de droits humains, notamment via l'esquisse d'une politique étrangère féministe européenne. L'Union européenne est un levier supranational avec d'importantes compétences et un pouvoir transformateur certain pour favoriser des changements structurels et répondre aux défis des inégalités de genre via la migration et les domaines du numérique, de l'environnement ou du commerce.

Néanmoins, il y a des dissonances internes, entre les États membres, quant à la gestion et à la manière d'établir des politiques consensuelles pour une potentielle politique étrangère féministe européenne. Les droits humains, en particulier ceux des femmes et des minorités de genre, sont menacés dans certains pays comme en Pologne pour le droit à l'avortement, en Hongrie avec les mesures anti-LGBTI+. Il existe déjà des mesures contraignantes envers les pays membres qui bafouent l'État de droit. En décembre 2020, la conditionnalité de l'État de droit dans le budget pluriannuel européen a été adoptée, permettant ainsi de bloquer les subventions européennes en cas de non-respect[122].

Dans le domaine diplomatique, la représentation des femmes reste déséquilibrée au profit des hommes, malgré des plans d'actions depuis la prise de fonctions de Josep Borrell, le Haut représentant. Les hommes occupent environ 80% des postes supérieurs et 70% des postes intermédiaires au sein du Service européen d'action extérieure (SEAE)[123] qui s'attèle à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). La France pourrait être à l'avant-garde d'un changement interne, en incitant à l'adoption de quotas de représentation pour toutes les femmes et les personnes LGBTI+, d'une politique contraignante et punitive sur les discriminations et en sensibilisant aux inégalités de genre pour des recrutements[124].

---

122 Lictevout L. (2022, juin 2) Comment l'UE conditionne-t-elle les fonds européens au respect de l'état de droit ? Touteleurope.eu, accessible sur : https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/comment-l-ue-conditionne-t-elle-les-fonds-europeens-au-respect-de-l-etat-de-droit/

123 Schmidt J. (2021, 26 novembre). *Une politique étrangère féministe et verte pour l'UE*. Green European Journal, accessible sur : https://www.greeneuropeanjournal.eu/une-politique-etrangere-feministe-et-verte-pour-lue/

124 *Ibid.*

Face à ces constats, la France, au travers de sa politique étrangère féministe, peut devenir le pays précurseur pour initier des transformations européennes en faveur de l'égalité des genres et des droits humains. La France pourrait s'allier avec les autres pays européens dotés d'une politique étrangère similaire, tels que l'Espagne, l'Allemagne et le Luxembourg, pour initier des programmes et des politiques transformateurs européens. Ce contre-pouvoir positif permettrait de faire face à la montée du conservatisme et de la polarisation des sociétés européennes autour de la montée de l'extrême-droite.

D'abord, la France peut être pionnière dans la reconnaissance par le droit d'une compétence partagée ou exclusive dans le domaine de la politique étrangère féministe et inciter les autres États membres à en faire de même pour favoriser la prise en charge européenne de la question de l'égalité. Il faut également soutenir le pouvoir transformateur de l'Union européenne pour lancer une nouvelle approche quant aux relations avec les pays tiers, notamment les pays du Sud global. L'UE et la France pourraient soutenir les initiatives dans les autres régions comme la stratégie de Montévidéo adoptée par les États membres de la CEPALC pour la mise en place d'un agenda régional sur l'égalité des sexes dans le cadre du développement durable à l'horizon 2030[125], ou encore les rapports émis par la Commission d'ASEAN sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfant sur l'application et le cadre juridique des droits des femmes et des enfants dans les pays de l'ASEAN[126], ainsi que la stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour 2018-2028[127].

Revendiquer publiquement et internationalement un soutien à ces initiatives au travers d'un dialogue constant sur ces sujets avec les pays et les régions partenaires démontrerait l'implication de la France pour agir en faveur des objectifs de développement durable grâce au multilatéralisme.

La France pourrait être le pays précurseur d'une nouvelle mesure de régulation via le marché commun, permettant d'accroître le respect des droits humains et de l'égalité

---

125 *Stratégie de Montevideo pour la mise en œuvre de l'Agenda régional pour l'égalité des sexes dans le cadre du développement durable à l'horizon 2030*. (2017, mars). repositorio.cepal.org, accessible sur : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/41106/S1700034_fr.pdf?sequence=1

126 *Promotion des droits des femmes et des enfants au sein de l'ASEAN.* (2020, 17 novembre). lecourrier.vn, accessible sur : https://lecourrier.vn/promotion-des-droits-des-femmes-et-des-enfants-au-sein-de-lasean/880169.html

127 *Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2018-2028*. (2019, 1 juillet). Union africaine, accessible sur : 36897-doc-52569-au-fr-final_web.pdf

des genres. En prenant pour exemple la mesure promulguée en décembre 2022 sur la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), autrement dit une taxe carbone sur les produits « les plus exposés à un risque de fuite de carbone[128] », les institutions européennes peuvent réfléchir à l'instauration de tarifs douaniers à l'importation de produits issus de l'exploitation d'êtres humains ou venant d'un pays qui bafoue les droits des femmes. Cette régulation aux frontières extérieures de l'Union, pouvant être initiée par la France, permettrait d'inciter les pays tiers à prendre des mesures pour accroître leurs ambitions féministes et humanistes. Par ailleurs, il est important de mentionner que, comme dans toute réforme économique, cette mesure aux allures protectionnistes peut engendrer des déficiences en termes de volumes de produits, notamment dans les secteurs stratégiques comme les matières premières ou les produits issus des terres rares. Mais c'est aussi dans ces domaines stratégiques que l'exploitation des êtres humains est la plus fréquente, comme l'extraction dans les mines, ce type de taxe propose donc un début de réflexion sur l'atteinte de certains ODD, comme l'ODD 5, 8, 10, 12 et 17. De plus, ce type de mécanisme nécessite un suivi qui évalue l'efficacité de la mesure dans le marché commun.

La politique étrangère féministe française peut également promouvoir au travers des instances européennes des politiques réformatrices dans des domaines particuliers. Le numérique et les nouvelles technologies sont des aires transversales, impliquant une interconnexion des politiques européennes et de leurs actions pour les droits des femmes.

Des efforts sont nécessaires pour inclure et reconnaître les femmes dans ces domaines à majorité masculine. Le numérique et les nouvelles technologies, censément des outils d'émancipation, sont aujourd'hui sources d'inégalités en raison d'un manque de diversité : 85% des innovations technologiques et de l'intelligence artificielle sont élaborées par des équipes d'hommes blancs[129]. La disparité des postes dans ces départements atteste de la pénurie des femmes formées, un déséquilibre qui requiert des années pour être comblé[130]. En effet, des disparités demeurent quant à l'orientation professionnelle des étudiant·e·s :

---

128 *Plan climat européen : un accord sur la réforme du marché du carbone dans l'UE*. (2022, 19 décembre), vie-publique.fr, accessible sur : https://www.vie-publique.fr/en-bref/287579-mise-en-place-dune-taxe-carbone-aux-frontieres-de-lue

129 Paris Peace Forum. (2022, novembre 12). *Breaking the glass ceiling : for a feminist and inclusive digital economy* [Vidéo]. YouTube, accessible sur : https://www.youtube.com/watch?v=3cTAZZNajEE

130 Femmes@numérique. (2020, 17 décembre). *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?*, accessible sur : https://femmes-numerique.fr/quelle-place-pour-les-femmes-dans-le-numerique-en-2020/

seulement 33% des filles sont encouragées à choisir un métier dans le numérique, contrairement à 61% des garçons[131]. De plus, des écarts restent significatifs entre les responsabilités et la représentation des femmes dans les métiers du numérique, 18% des spécialistes des technologies de l'information et de la communication sont des femmes en Europe, selon le rapport DESI 2020[132]. Les normes sociales et les stéréotypes de genre dans ce secteur sont donc des défis auxquels la France et l'Union européenne doivent faire face. La France pourrait en ce sens participer à l'avènement d'une Union européenne plus vigilante au sujet de l'égalité des genres dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies, ainsi que soutenir la création de postes dans ces secteurs et les associations qui y promeuvent l'inclusion des femmes.

À l'heure d'une transition numérique toujours plus rapide, la France doit impulser des mesures et des résolutions au niveau européen qui protègent les femmes et les minorités de genre. Il s'agit d'un enjeu de sécurité, de démocratie et de défense des droits humains indispensable à inclure dans la politique étrangère féministe de la France. En 2020, une étude de Plan International a révélé que près de 60 % des femmes âgées de 15 à 25 ans ont été victimes de cyber-harcèlement, et que 39 % d'entre elles déclarent avoir été menacées de violence sexuelle en ligne[133], comme des menaces, du harcèlement sexuel, de la diffusion d'image ou de vidéos intimes, des photomontages obscènes ou encore du stalking. C'est pour cela qu'en septembre 2022, l'Union européenne a adopté le Digital Services Act qui vise la responsabilisation des fournisseurs de services numériques, dont les réseaux sociaux. Ce paquet législatif lutte contre les contenus illicites, contraint les plateformes à les supprimer et les empêcher, et oblige une transparence quant aux décisions sur la modération de contenus.

L'UE pourrait aussi s'atteler à une définition juridique du harcèlement en ligne commune à tous les États, afin d'être plus efficace pour lutter contre ce problème et de mieux accompagner les victimes, tout en prenant en compte la prévalence des violences sexospécifiques en ligne.

---

131 *Les chiffres clés sur les femmes et la tech.* (2023, 25 janvier). La Grande Ecole du Numérique, accessible sur : https://www.grandeecolenumerique.fr/ressources/les-femmes-et-le-numerique/chiffres-cles-sur-les-femmes-et-la-tech

132 *Ibid.*

133 Plan international. (2020). L*ibres d'être en ligne : l'expérience des filles et jeunes femmes en matière de harcèlement en ligne*. plan-international.org, accessible sur : https://plan-international.org/uploads/2022/02/sotwgr2020-commsreport-fr.pdf

Enfin, pour aller plus loin, une politique étrangère féministe dite verte permettrait également à l'UE de défendre ses valeurs fondamentales, en reconnaissant que les défis mondiaux, comme le changement climatique et les catastrophes naturelles, accentuent les menaces contre les droits fondamentaux, les violences envers les femmes, les filles et les personnes LGBTI+, la déscolarisation des filles et la dépendance économique[134].

- **Aide publique au développement**

L'aide au développement est un outil diplomatique qui permet de réaliser les objectifs de développement durable. La France peut utiliser ce levier, au travers de l'AFD et donc de sa politique étrangère féministe, pour soutenir des projets qui visent à promouvoir l'égalité des genres, les droits humains et l'autonomisation des femmes dans les pays partenaires pour se développer, contribuant à atteindre les ODD 1, 3 et 5. Néanmoins, comme le mentionne Mar Merita Blat[135], la question de la redevabilité et de l'impact transformatif des projets est essentielle pour tous les porteurs des projets du FSOF financés par l'AFD et le MEAE, et ce dans le respect du cadre stratégique du FSOF co-construit conjointement.

Aujourd'hui, la France doit aller plus loin dans son aide au développement, car elle est de court terme et peut obstruer d'autres objectifs de développement durable, comme freiner l'économie et favoriser la corruption. Le manque de financement des organisations féministes est aussi un problème malgré les objectifs annuels en ce sens, moins de 1% de l'aide au développement mondiale ciblant le genre est transféré aux organisations féministes.

Au niveau européen, une approche d'aide au développement davantage axée sur les droits et l'autonomisation, plutôt que sur les intérêts néo-coloniaux et l'extraction des ressources, permettrait à la France, et donc à l'UE, de légitimer sa politique étrangère féministe, en donnant une dimension genre et en changeant la rhétorique sur les femmes et les groupes marginalisés en les reconnaissant comme des agent·e·s de changements positifs.

---

134 Schmidt J. (2021, 26 novembre). U*ne politique étrangère féministe et verte pour l'UE*. Green European Journal, accessible sur : https://www.greeneuropeanjournal.eu/une-politique-etrangere-feministe-et-verte-pour-lue/

135 Entretien mené le 27 janvier 2023 avec Mar Merita Blat, chargée de mission-Experte du genre à l'Agence française de développement.

C. L'importance d'une intégration pleine et entière de la société civile et du secteur privé pour une politique étrangère féministe concrète et efficace

• L'ambivalence de l'action des secteurs privé et philanthropique

Sans oublier que le gouvernement français est le premier responsable de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, les partenariats et accords entre les secteurs privé et public se banalisent, en témoignent l'investissement croissant des entreprises dans les instances multilatérales comme l'OMS, ou les sommets diplomatiques tel que le Forum Génération Egalité, dans une démarche d'inclusion d'acteurs et d'actrices venant de tous les horizons.

Les secteurs privés et publics pourraient collaborer vers une meilleure prise en compte du genre et des populations marginalisées dans les activités commerciales et dans les contrats multilatéraux. La politique étrangère féministe pourrait imposer un cadre de référence aux entreprises avec lesquelles elles commercent, c'est-à-dire refuser de signer des contrats avec des entreprises qui ne respecteraient pas ce cadre. En ce qui concerne les activités extractives, qui se rapportent aux industries minières et carrières, la France pourrait reconnaître les différentes formes d'oppressions et de discriminations qui découlent de ces activités industrielles[136].

De même, prendre en compte les discriminations générées par une activité commerciale est un engagement que peut porter la France auprès des entreprises françaises et celles actives sur son territoire. Alors que certaines déclarations onusiennes encadrent de manière non-contraignante les activités des entreprises, notamment actives près des zones où vivent les peuples autochtones, à l'instar de la déclaration de 2007 qui « garantit la survie, la dignité, le bien-être et les droits des peuples autochtones du monde[137] », la France pourrait se doter d'un socle reconnaissant l'importance d'atténuer les externalités sexospécifiques et l'aggravation des inégalités de genre résultant d'une activité commerciale. C'est une démarche ambitieuse mais nécessaire.

---

136 L'OIT et l'égalité entre hommes et femmes (GEDI). (s. d.). accessible sur : https://www.ilo.org/gender/Aboutus/ILOandgenderequality/lang--fr/index.htm

137 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2007, septembre 12). HCDH | Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. OHCHR, accessible sur : https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples

Ce socle donnerait les critères et indicateurs nécessaires à l'évaluation de la conformité du secteur privé avec la volonté de la France de lutter pour l'égalité des genres. Le conditionnement des financements publics à l'égalité femmes-hommes, ou « éga-conditionnalité », a gagné en pertinence lors des octrois de subventions publiques aux entreprises suite à la crise du Covid-19. Aussi, la conditionnalité en matière de financement est un outil sollicité au sein de l'Union européenne depuis 2005, notamment en matière d'aides communautaires aux entreprises pour garantir une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Alors qu'une collaboration étroite du gouvernement avec le secteur public français a su soutenir des avancées en matière de quotas genrés et de lutte pour l'égalité salariale, de nouvelles exigences en matière de genre doivent être envisagées.

De plus, si la politique étrangère féministe de la France se veut réellement transformatrice, elle pourrait adopter une alternative économique viable sur le long terme, inclusive et intégrant les limites écologiques. Le modèle économique dominant actuel exerce une double oppression sur la nature et sur les femmes, il se heurte à des limites sociales et écologiques. Il s'agirait donc de le reconnaître et de prôner d'autres modèles économiques, viables sur le long terme, inclusifs et intégrant les limites écologiques, comme l'économie sociale et solidaire qui constitue 10% du PIB et environ 14% des emplois privés en France[138].

Le secteur public et le secteur privé pourraient également travailler conjointement pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de décision pour plusieurs raisons. Alors que la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques constate que les femmes sont davantage soucieuses de l'environnement, il a également été observé que la présence croissante des femmes dans les parlements nationaux engendre l'adoption de politiques publiques favorables au climat[139].

Une meilleure représentativité des femmes dans les comités de direction des entreprises privées soutiendrait, dans le cadre d'une politique étrangère féministe plus ambitieuse, l'atteinte des objectifs de développement durable notamment en matière de protection de la vie terrestre et aquatique, du changement climatique et de l'égalité des

---

138 *L'économie sociale et solidaire*. (s. d.). economie.gouv.fr, accessible sur : https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire

139 *Dimensions and examples of the gender-differentiated impacts of climate change, the role of women as agents of change and opportunities for women.* (2022). [Synthesis report]. UNFCCC. Secretariat, accessible sur : https://unfccc.int/documents/494455

sexes. Cela pourrait prendre la forme d'instauration de quotas de femmes, et notamment de femmes issues de groupes marginalisés. Nicolas Rainaud, qui contribue au plaidoyer d'Équipop pour des politiques publiques féministes ainsi qu'à la commission genre de Coordination SUD, rappelle qu'il faut que la mise en place de quotas soit un cercle vertueux pour donner un sens à la représentation[140].

Quelles pourraient être les sanctions prévues en cas de non-respect de ces conditionnalités ? Quels seraient les bénéfices pour une entreprise française impliquée à l'étranger d'adopter une grille de lecture basée sur la politique étrangère féministe ? Les entreprises pourraient être notées en conséquence via la cotation banque de France[141], et se voir restreindre l'accès aux aides de l'État. En cas de non-conformité aux valeurs de la République, elles pourraient également se voir taxées à un pourcentage suffisamment élevé pour les inciter à respecter les conditionnalités. C'est d'ailleurs un outil utilisé en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Toutefois, un cadre et des indicateurs clairs doivent être élaborés. Au même titre que certaines entreprises mettent en avant des arguments écologiques à des fins marketings et financières, il sera nécessaire d'être vigilant·e au pinkwashing et autre campagne de communication sur l'atteinte des ODD.

En outre, la place de plus en plus importante du secteur privé dans les instances de décision multilatérale inquiète. Les entreprises ont des objectifs et des agendas bien différents des ambitions des entités publiques. Les couleurs politiques de beaucoup de leurs dirigeant·e·s ne rassurent pas quant à leur volonté de voir un changement structurel et humaniste, notamment en matière de droits des femmes ou des personnes LGBTI+.
Les thématiques et objectifs définis en matière d'égalité et de droits humains doivent rester entre les mains du pouvoir public qui, en théorie, a l'intérêt commun comme priorité. Une collaboration de ce type doit également assurer une certaine transparence auprès de la société civile afin de prévenir les tentatives de lobbying.

Dans un contexte international où les financements provenant des États sont limités, les organisations de la société civile sont contraintes de se tourner vers le secteur privé, notamment les fondations. Préférant l'autonomie, ces dernières maintiennent

140 Entretien mené le 27 janvier 2023 avec Nicolas Rainaud, responsable plaidoyer France et international à Equipop, membre du HCE et de la commission genre de Coordination SUD.

141 La cotation Banque de France évolue. (2020, juillet 20). Banque de France, accessible sur : https://entreprises.banque-france.fr/nec

généralement une certaine distance avec la sphère publique[142]. L'action des associations soutenues par ces philanthropes se retrouve alors limitée en raison du refus des fondations de soutenir des activités de lobbying ou de plaidoyer auprès des dirigeants politiques. En l'absence de ce genre d'activités, c'est l'objectif même de l'association, le fait de répondre à un problème social, qui n'est pas atteint. Si, du point de vue d'une association, être alimentée par des financements d'une fondation est avantageux pour leurs activités, une problématique tout autre apparaît, celle du désengagement de l'État. En effet, les fondations investissant la sphère normalement attribuée à l'État, ce dernier pourrait moins s'investir dans ces domaines.

- **L'importance cruciale des organisations de la société civile**

La société civile est le principal soutien aux objectifs de développement durable, elle représente également le principal instigateur des avancées en matière d'écologie et d'égalité à travers un pouvoir de mobilisation croissant et des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer à destination des citoyen·ne·s et des décideur·e·s politiques.

Il existe différents programmes publics français qui soutiennent des initiatives locales étrangères. Les programmes de petites initiatives (PPI) du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)[143] ont été mis en place en 2006 et « contribue[nt] à renforcer les capacités et l'influence de la société civile africaine sur ces questions environnementales[144] ». C'est actuellement le seul fonds qui permet de financer des actions de conservation de l'organisation de la société civile des pays du Sud, mais intervenant majoritairement sur le continent africain. Après plus de quinze années d'accompagnement et plus de 200 projets financés entre 2006 et 2016, le genre ne semble pas être une approche privilégiée du FFEM.

142 4 questions à Laurence de Nervaux, (2016, avril 29), Fondation de France, accessible sur : https://www.fondationdefrance.org/fr/paroles-d-experts/4-questions-a-laurence-de-nervaux

143 Le Programme de Petites Initiatives (PPI) | FFEM - Fonds Français pour l'Environnement Mondial. (s. d.). accessible sur : https://www.ffem.fr/fr/le-programme-de-petites-initiatives-ppi

144 *Ibid.*

Il n'est que trop peu fait mention de la place des femmes dans le domaine de la conservation des écosystèmes, de la lutte contre les changements climatiques ou bien de l'éducation environnementale, sur les programmes de petites initiatives. Un des exemples que le fonds pourrait reproduire plus souvent serait l'aide apportée aux femmes des Amis de la Terre du Togo[145].

Le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF) de l'AFD a d'ailleurs créé un dispositif allant dans ce sens : le dispositif Initiatives OSC qui soutient les organisations féministes de la société civile opérant dans les pays prioritaires de la politique de développement française[146]. Autre initiative, le projet Féministes en action, un consortium de six organisations dont font partie Care France ainsi qu'Equipop, et financé par l'AFD, soutient de nombreuses organisations féministes en Asie, Afrique, Amérique latine et au Proche-Orient. L'objectif est de renforcer l'écosystème féministe, de mener des actions[147] pour une meilleure prise en compte des droits des femmes et des filles et d'appuyer les plus petites ONG qui luttent quotidiennement pour la défense de leurs droits.

Ce soutien aux sphères associatives trouve toute sa pertinence à l'étranger, comme au niveau national. La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes prévoit une exemplarité des actions du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, la France doit aller plus loin et incarner un modèle à travers toutes ses institutions pour incarner un acteur clé du développement durable dans le monde.

En complément d'une action positive extérieure, les besoins des associations françaises, actives ou pas à l'étranger doivent être pris en compte. Alors que les inégalités de genre ont été aggravées par la pandémie du Covid-19 et qu'il y a une résurgence de comportements conservateurs nocifs pour les femmes et les personnes LGBTI+, les subventions publiques des associations françaises ne sont pas à la hauteur des défis à

145 Programme de Petites Initiatives (PPI) : Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM entre 2006 et 2016. (s. d.). accessible sur : https://www.ffem.fr/fr/ressources/programme-de-petites-initiatives-ppi-capitalisation-des-experiences-cofinancees-par-le

146 Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF). (2021), accessible sur : https://www.afd.fr/fr/ressources/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-brochure

147 Féministes en Action | ONG CARE France. (2022, juillet 15). Care, accessible sur : https://www.carefrance.org/actualites/feministes-en-action-un-projet-innovant-pour-soutenir-les-organisations-feministes/

relever. De nombreuses ONG sonnent l'alarme tant elles sont dépassées par les difficultés auxquelles elles sont confrontées et le poids de devoir se substituer aux aides et aux actions de l'État. Un changement durable ne peut reposer uniquement sur leur travail. Ainsi, il est urgent de construire un lien solide avec tous les acteurs de la société pour contrer des inégalités qui nous impactent toutes et tous.

En plus des ONG, la société civile est également composée d'acteurs de recherche. Les think-tanks, laboratoires de recherche, observatoires et conseils assurent un suivi et une analyse des décisions politiques, des constats et des besoins de la société civile, et proposent des solutions et des recommandations concrètes. Ce travail, moins visibilisé, est essentiel dans le cadre de la redevabilité de l'État et de la sensibilisation de l'opinion publique sur des problématiques précises. Le gouvernement français pourrait s'appuyer sur la recherche pour nourrir sa politique étrangère féministe et l'adapter aux circonstances.

Alors que la politique étrangère féministe sert de feuille de route pour une meilleure action nationale extérieure en faveur de l'égalité des genres, les organisations de la société civile sont vectrices d'actions et de sensibilisation. Elles sont le fruit de l'action individuelle ou collective des populations concernées et ont la légitimité pour impulser un changement structurel à condition qu'elles soient correctement soutenues. La France doit donc les financer, prendre en compte leurs priorités et revendications, dialoguer et collaborer avec elles pour mettre en œuvre une politique étrangère féministe au service des droits humains et de développement durable.

Recommandations

1. Définir la politique étrangère féministe française sur la base d'une approche postcoloniale, évolutive, holistique et intersectionnelle.

Cela exige une exemplarité en matière de programmes et de politiques défendus en France et à l'étranger, de parité dans les postes de décisions nationales et des institutions internationales dont la France est membre et une vision claire des ambitions de la politique étrangère féministe par l'organisation administrative. La rédaction d'un document stratégique, assorti d'indicateurs, d'un budget et d'une évaluation d'impact régulière est donc nécessaire pour orienter et garantir la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe responsable et intégrée à l'ensemble de l'action du gouvernement. De plus, inclure les objectifs de développement durable dans les orientations de la politique étrangère féministe française confirmerait l'adoption d'un agenda sensible à la résolution des défis mondiaux.

2. Adopter une politique étrangère féministe transversale qui inclut des stratégies ciblées sur l'environnement, le commerce, le numérique, les migrations, le désarmement en reconnaissant les conséquences sexospécifiques de ces domaines.

Il s'agit de secteurs clés pour la mise en application d'une politique étrangère qui ambitionne un réel changement structurel pour mettre fin aux inégalités de genre et atteindre les objectifs de développement durable. La France doit systématiquement prendre en compte les enjeux de genre dans tous ses travaux et impulser cette approche au sein des organes de décision thématiques régionaux et internationaux.

3. Financer des changements concrets sur le court et long terme en faveur de l'égalité des genres et du respect des droits humains à travers l'aide publique au développement et des programmes de soutien à la société civile.

Les financements doivent être adaptés aux besoins et aux compétences des organisations féministes locales pour les outiller au mieux. Il est également indispensable que ces

financements participent à la promotion d'alternatives économiques inclusives et solidaires sensibles aux limites écologiques.

4. Défendre systématiquement la politique étrangère féministe dans les instances internationales, dont l'Union européenne, et une approche multilatérale de son application pour contrer la montée des conservatismes et créer un contre-pouvoir positif.

La France devrait infléchir une mouvance en faveur de la création d'un consortium de pays et d'organisations engagés à défendre les droits des femmes et des personnes LGBTI+, à garantir leur autonomie et à lutter contre toute forme de violences à leur encontre. Il est donc essentiel qu'elle renforce son portage politique en la matière.

5. Intégrer le secteur privé, les organisations de la société civile et le domaine de la recherche dans les actions de la politique étrangère féministe française.

L'interdépendance des objectifs de développement durable rend nécessaire la collaboration active et transparente de tous les acteurs impliqués dans la réalisation des objectifs de développement durable. La prise en compte des contributions intellectuelles, de terrain et financières aux actions extérieures de la France en ce sens est cruciale

Bibliographie

Ouvrages

Drion C. et Charlier S. *Justice climatique féministe*, coll. Les essentiels du genre, Le Monde selon les femmes, 2022.

Rapports

Amnesty International. (2021). « *PERSONNE NE TE CHERCHERA » : LA DÉTENTION ABUSIVE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET MIGRANTES DÉBARQUÉES EN LIBYE*. amnesty.org, accessible sur : https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/07/MDE1944392021FRENCH.pdf

Bell C. (2013, 13 mars). *Women and peace processes, negotiations, and agreements : operational opportunities and challenges.* NOREF, accessible sur : https://noref.no/Publications/Themes/Peacebuilding-and-mediation/Women-and-peace-processes-negotiations-and-agreements-operational-opportunities-and-challenges

Confronting the gendered impact of climate-induced displacement. (2020). Care, accessible sur : https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2020/07/CARE-Climate-Migration-Report-v0.4.pdf

Dimensions and examples of the gender-differentiated impacts of climate change, the role of women as agents of change and opportunities for women. (2022). [Synthesis report]. UNFCCC. Secretariat, accessible sur : https://unfccc.int/documents/494455

Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF). (2021), accessible sur : https://www.afd.fr/fr/ressources/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-brochure

Generation Equality Forum. (2021). Action Coalitions. Global acceleration plan (p. 88). UN WOMEN, accessible sur : https://forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-06/UNW%20-%20GAP%20Report%20-%20EN.pdf

Grésy B., Stormi M., Le Cardeur C., Real C., Schimberg A. (2020, novembre) *La diplomatie féministe. D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Haut conseil à l'Egalité, accessible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

Grzywnowicz, M., Dahlbeck, A., & König-Reis, S. (2020). *Utiliser les droits de l'Homme et l'Agenda 2030 pour promouvoir les droits LGBTI* (p. 52). Institut Danois des droits de

l'Homme, accessible sur : https://www.humanrights.dk/sites/humanrights.dk/files/media/document/Leveraging%20Human%20Rights_FRENCH_web.pdf

L'aide publique au développement des collectivités territoriales (p. 63). (2020). [Rapport annuel]. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_apd_2021_sur_montants_2020__cle0e9ac1.pdf

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2022, octobre). *LES MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES*. diplomatie.gouv.fr, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/a5_metiers-meae_2022.12.19_cle41d2b1.pdf

OCDE, *Égalité femmes-hommes et environnement : Accumuler des connaissances et des politiques pour atteindre les ODD*, 2021, Éditions OCDE, Paris, accessible sur : https://doi.org/10.1787/009350ea-fr

Plan international. (2020). Libres d'être en ligne : *l'expérience des filles et jeunes femmes en matière de harcèlement en ligne.* plan-international.org, accessible sur : https://plan-international.org/uploads/2022/02/sotwgr2020-commsreport-fr.pdf

Stratégie de Montevideo pour la mise en œuvre de l'Agenda régional pour l'égalité des sexes dans le cadre du développement durable à l'horizon 2030. (2017, mars) repositorio.cepal.org, accessible sur : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/41106/S1700034_fr.pdf?sequence=1

Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2018-2028. (2019, 1 juillet) Union africaine, accessible sur : 36897-doc-52569-au-fr-final_web.pdf

Thompson L., Ahmed S. & Khokhart T. (2021) *Définir une politique étrangère féministe : mise au point en 2021*. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2022/01/FFP-2021Update_v4-fre.pdf

Thompson L. & Clément R. (2019) Définir une politique étrangère féministe. ICRW.ORG, accessible sur : https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/06/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-French.pdf

UNESCO. (2020) *Faire appliquer le droit à l'éducation des réfugiés: une perspective politique*. Documents de travail sur les politiques éducatives, 8, accessible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366839_fre

UNIFEM. *Le viol comme tactique de guerre*, accessible sur : https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Media/Publications/UNIFEM/EVAWkit_06_Factsheet_ConflictAndPostConflict_fr.pdf

Traités

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2007, septembre 12). HCDH | Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. OHCHR, accessible sur : https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, (2017, 7 juillet), New York, Nations unies, accessible sur : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=XXVI-9&chapter=26&clang=_fr

Résolutions

Conseil de sécurité des Nations unies, *Résolution 1325 du Conseil de Sécurité*, S/RES/1325, 31 octobre 2000, accessible sur :
https://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325%282000%29-F.pdf

Sites internet

African Development Bank Group. (2022, 23 novembre). *Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en*. Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain, accessible sur :
https://www.afdb.org/fr/themes-et-secteurs/initiatives-et-partenariats/initiative-pour-favoriser-lacces-des-femmes-au-financement-en-afrique-afawa

Alvarez, C. (2022, décembre 5), ODD : *La France, parmi les bons élèves européens, doit néanmoins progresser sur l'esclavage moderne dans le secteur des minerais*, Novethic, accessible sur :
https://www.novethic.fr/actualite/social/conditions-de-travail/isr-rse/odd-la-france-parmi-les-bons-eleves-europeens-doit-progresser-sur-l-esclavage-moderne-dans-le-secteur-des-minerais-151219.html

A quelle hauteur la France financera-t-elle l'égalité des genres en 2026 ? (2022, 23 mai). Focus 2030, accessible sur : https://focus2030.org/A-quelle-hauteur-la-France-financera-t-

elle-l-egalite-des-genres-en-2026

Banque mondiale, *Orientation sexuelle et identité de genre*. (s. d.), accessible sur : https://www.banquemondiale.org/fr/topic/sexual-orientation-and-gender-identity

Bhardwaj V. (2023, 2 février). Queering Disasters In Light Of the Climate Crisis. Gender Institute in Geopolitics, accessible sur : https://igg-geo.org/?p=10929&lang=en

Belmir, M. (2022, novembre 18). Où sont les femmes à la COP27? 24 heures, accessible sur : https://www.24heures.ca/2022/11/18/ou-sont-les-femmes-a-la-cop27

Bodiguel, J. (s. d.). Objectif de Développement Durable : Égalité des sexes. Objectifs de Développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/

Bodiguel, J. (s. d.). Objectif de Développement Durable—Forêts, désertification et biodiversité. Développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/

Conférence EuroNGOs : En route vers 2030 ! (2016, octobre 3). Equipop, accessible sur : https://equipop.org/conference-eurongos-route-vers-2030/

Cottais, C, (2020). "Le féminisme libéral", Institut du Genre en Géopolitique, accessible sur : https://igg-geo.org/?p=2346

Coup de projecteur sur *L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DES FEMMES*, accessible sur : https://op.europa.eu/webpub/com/factsheets/women/fr/

Covid-19 : La pandémie a causé la mort « de 13,3 millions à 16,6 millions » de personnes jusqu'à la fin de l'année 2021, reconnaît l'OMS. (2022, mai 5). *Le Monde.fr,* accessible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/05/05/la-pandemie-de-covid-19-a-cause-entre-13-et-17-millions-de-morts-dans-le-monde-entre-janvier-2020-et-la-fin-de-2021-selon-l-oms_6124877_3244.html

Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la mobilisation internationale en faveur de l'égalité femmes-hommes, à Paris le 30 juin 2021.(2021, 6 octobre) vie-publique.fr, accessible sur : https://www.vie-publique.fr/discours/280665-emmanuel-macron-30062021-egalite-femmes-hommes

Des chefs d'État, des dirigeants et des militants prennent des mesures ambitieuses pour accélérer la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et traiter les conséquences de la COVID-19 pour les femmes et les filles. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur :
https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/6/press-release-generation-equality-forum-leads-bold-action-to-accelerate-gender-equality

Discours du Président Emmanuel Macron à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU. (2019, 24 septembre). elysee.fr, accessible sur : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/24/discours-du-president-emmanuel-macron-a-la-tribune-de-lassemblee-generale-onu

Dix millions de filles supplémentaires risquent d'être mariées durant leur enfance à cause de la Covid-19. (2022, 8 mars). ONU Info, accessible sur :
https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091152

Equipop.org. (2022, 6 avril). *Adopter des politiques étrangères féministes pour répondre aux défis mondiaux du XXIe siècle*. EQUIPOP.ORG, accessible sur :
https://equipop.org/politique-etrangere-feministe-quinquennat-2022-2027/

Féministes en Action | ONG CARE France. (2022, juillet 15). Care, accessible sur :
https://www.carefrance.org/actualites/feministes-en-action-un-projet-innovant-pour-soutenir-les-organisations-feministes/

Femmes@numérique. (2020, 17 décembre). *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?*, accessible sur :
https://femmes-numerique.fr/quelle-place-pour-les-femmes-dans-le-numerique-en-2020/

FemWise-Africa. GLOBAL WOMEN MEDIATORS, accessible sur :
https://www.globalwomenmediators.org/femwise-africa/

Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF). (s. d.). AFD - Agence Française de Développement, accessible sur :
https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof

France. (s. d.). Fonds des Nations Unies pour la population, accessible sur : https://www.unfpa.org/fr/donor/france

Giove F. (2021, juin 9). Le travail des enfants en hausse pour la 1ère fois depuis 20 ans. UNICEF France, accessible sur : https://www.unicef.fr/article/le-travail-des-enfants-en-hausse-pour-la-1ere-fois-depuis-20-ans/

HCDH | Forum politique de haut niveau sur le développement durable. (s. d.). OHCHR, accessible sur : https://www.ohchr.org/fr/sdgs//high-level-political-forum-on-sustainable-development

Iglesias Luis and Hollands Ruth, *Pourquoi le changement climatique concerne la communauté LGBTQIA+ ?*, Climate C. A, 12 mars 2021. EmpoderaClima, accessible sur : https://www.empoderaclima.org/fr/base-de-donnes/articles/changement-climatique-et-la-communaut-lgbtqia

Il faudra encore des siècles pour parvenir à l'égalité des sexes, prévient l'ONU dans un nouveau rapport | ONU Info. (2022, septembre 7). Nations Unies, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2022/09/1126601

INSEE. (2022). Indicateurs pour le suivi national des Objectifs de développement durable, accessible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964

Intégrer au lieu d'exclure : *qu'est-ce qu'une politique étrangère féministe ?* (2022, mai 9), accessible sur : https://www.auswaertiges-amt.de/fr/newsroom/-/2525840

La cotation Banque de France évolue. (2020, juillet 20). Banque de France, accessible sur : https://entreprises.banque-france.fr/nec

La dette privée illégitime au Sud de la planète : le cas du microcrédit. (2022, 28 octobre). CADTM.org, accessible sur : http://www.cadtm.org/La-dette-privee-illegitime-au-Sud-de-la-planete-le-cas-du-microcredit

L'économie sociale et solidaire. (s. d.). economie.gouv.fr, accessible sur : https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire

L'égalité femmes - hommes au ministère. (2022, mai) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/l-egalite-femmes-hommes-au-ministere/

Le Programme de Petites Initiatives (PPI) | FFEM - Fonds Français pour l'Environnement Mondial. (s. d.). accessible sur : https://www.ffem.fr/fr/le-programme-de-petites-initiatives-ppi

Les chiffres clés sur les femmes et la tech. (2023, 25 janvier). La Grande Ecole du Numérique, accessible sur : https://www.grandeecolenumerique.fr/ressources/les-femmes-et-le-numerique/chiffres-cles-sur-les-femmes-et-la-tech

Les droits des femmes, premières victimes des conflits. (2022, 25 mai). Oxfam International, accessible sur : https://www.oxfam.org/fr/les-droits-des-femmes-premieres-victimes-des-conflits

Les femmes sont toujours sous-représentées dans la prise de décision sur les questions climatiques sous l'égide de l'ONU | CCNUCC. (s. d.), accessible sur : https://unfccc.int/fr/news/les-femmes-sont-toujours-sous-representees-dans-la-prise-de-decision-sur-les-questions-climatiques

Les Objectifs de développement durable (ODD). (s. d.). notre-environnement.gouv.fr, accessible sur : https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/les-objectifs-de-developpement-durable-odd

Les réfugiés et les migrantes. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-refugees-and-migrants

Le viol de guerre, un crime largement impuni - Fondation Hirondelle - Media for Peace and Human Dignity - Hirondelle.org. (s. d.), accessible sur : https://www.hirondelle.org/fr/nos-medias/425-le-viol-de-guerre-un-crime-largement-impuni

Lictevout L. (2022, juin 2) Comment l'UE conditionne-t-elle les fonds européens au respect de l'état de droit ? Touteleurope.eu, accessible sur : https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/comment-l-ue-conditionne-t-elle-les-fonds-europeens-au-respect-de-l-etat-de-droit/

L'OIT et l'égalité entre hommes et femmes (GEDI). (s. d.). accessible sur : https://www.ilo.org/gender/Aboutus/ILOandgenderequality/lang--fr/index.htm

Lucille ~ ComprendreLeFeminisme.fr. (2022, 1 novembre). *Le féminisme intersectionnel*. Comprendre le féminisme, accessible sur : https://www.comprendrelefeminisme.fr/feminisme-intersectionnel/

Lüthi, J. (2013, août 12). *Le post-colonialisme – Projet BaSES*, accessible sur : https://wp.unil.ch/bases/2013/08/post-colonialisme/
Lutte contre les inégalités | AFD - Agence Française de Développement. (s. d.), accessible sur : https://www.afd.fr/fr/page-thematique-axe/lutte-contre-les-inegalites

Mahmoud, Y. (2018, 7 juin). *Le réseau FemWise-Africa peut-il rendre la médiation opérante pour pérenniser la paix ?* IPI Global Observatory, accessible sur : https://theglobalobservatory.org/2018/06/le-reseau-femwise-africa-peut-il-rendre-la-mediation-operante-pour-perenniser-la-paix/

Mali : des experts réclament une enquête sur d'éventuels crimes commis par les forces maliennes et Wagner. (2023, 31 janvier). ONU Info, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2023/01/1131847

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Les Français dans les organisations internationales. Infographie. (s. d.-b), accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales/etre-ou-devenir-fonctionnaire-international/infographie-les-francais-dans-les-organisations-internationales/

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). Objectif de développement durable n°1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/l-agenda-2030-du-developpement/article/objectif-de-developpement-durable-no1-eliminer-l-extreme-pauvrete-et-la-faim

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). Objectif de développement durable n°16 : Paix, justice et institutions efficaces. France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accessible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/l-agenda-2030-du-developpement/article/objectif-de-developpement-durable-no16-paix-justice-et-institutions-efficaces

Nations Unies. Les Objectifs de développement durable, accessible sur : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Objectifs du Millénaire pour le développement. (s. d.), accessible sur : https://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-1-no-poverty

ONU Femmes. (2021, octobre). Connaître les faits : Les femmes et les filles rurales. ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2018/2/infographic-rural-women

ONU Femmes France (2019, 14 septembre). *Sommet Women 7, pour un G7 féministe*. Medium, accessible sur : https://medium.com/onu-femmes-france/sommet-women-7-pour-un-g7-f%C3%A9ministe-8bc380589a34
ONU France. (2022, mars 17) L*es femmes dans le maintien de la paix*, accessible sur : https://onu.delegfrance.org/les-femmes-dans-le-maintien-de-la-paix

Orientation sexuelle et identité de genre. (s. d.). World Bank, accessible sur : https://www.banquemondiale.org/fr/topic/sexual-orientation-and-gender-identity

Osman-Elasha, B. (s. d.). Les femmes . . .dans le contexte des changements climatiques. www.un.org.
https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques

Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AH). (s. d.). Forum Génération Égalité, accessible sur : https://forum.generationequality.org/index.php/fr/pacte-sur-les-femmes-la-paix-la-securite-et-laction-humanitaire-fps-ah
Plan climat européen : un accord sur la réforme du marché du carbone dans l'UE. (2022, 19 décembre), vie-publique.fr, accessible sur : https://www.vie-publique.fr/en-bref/287579-mise-en-place-dune-taxe-carbone-aux-frontieres-de-lue

Programme de Petites Initiatives (PPI) : Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM entre 2006 et 2016. (s. d.). accessible sur : https://www.ffem.fr/fr/ressources/programme-de-petites-initiatives-ppi-capitalisation-des-experiences-cofinancees-par-le

Programme du trio - Présidence française du Conseil de l'Union européenne 2022. (s. d.)

Présidence française du Conseil de l'Union européenne, accessible sur : https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/programme-du-trio-francais-facile/

Propositions de chantiers et d'expérimentations à mener. L'Agenda 2030 en France. (2019, septembre 25), accessible sur : https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/des-modes-d-action-renouveles/article/propositions-de-chantiers-et-d-experimentations-a-mener

Ratification par la France du traité sur l'interdiction des armes nucléaires, (2021, janvier 21) JO Sénat - page 321, Sénat, accessible sur : https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210120205.html

SDG Indicators—SDG Indicators. (s. d.). accessible sur : https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/

SDSN. (2022). Europe Sustainable Development Report 2022. Achieving the SDG's: Europe's Compass in a Multipolar World. United Nations, accessible sur : https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2022/europe-sustainable-development-report-2022.pdf

Werrell Caitlin E. et Femia Francesco. (2018, 8 mai). *Avec le changement climatique, la menace de nouveaux conflits. UNESCO*, accessible sur : https://fr.unesco.org/courier/2018-2/changement-climatique-menace-nouveaux-conflits

Zubek I. (2019, 12 mars). *Les femmes contre la bombe : le désarmement nucléaire et l'égalité de genre*. ICAN France, accessible sur : http://icanfrance.org/les-femmes-contre-la-bombe-le-desarmement-nucleaire-et-legalite-de-genre/

4 questions à Laurence de Nervaux, (2016, avril 29), Fondation de France, accessible sur : https://www.fondationdefrance.org/fr/paroles-d-experts/4-questions-a-laurence-de-nervaux

28 juillet : Jour du dépassement 2022. (s. d.). WWF France, accessible sur : https://www.wwf.fr/jour-du-depassement

100 millions de migrants en 2022 : « un record qui n'aurait jamais dû exister » - HCR. (2022, 28 décembre). ONU Info, accessible sur : https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130927

2019 total contributions to UN Women. (s. d.). ONU Femmes, accessible sur : https://www.unwomen.org/fr/partnerships/donor-countries/contribution-trends

Articles journaux (internet)

Le Monde avec AFP. (2023, 30 janvier). L*e Danemark va systématiquement accorder l'asile aux Afghanes*. Le Monde.fr, accessible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2023/01/30/le-danemark-va-systematiquement-accorder-l-asile-aux-afghanes_6159894_3210.html

Libération, « Pour une diplomatie féministe » – Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa, 8 mars 2019, accessible sur : « Pour une diplomatie féministe » - Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa (08.03.19) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Meyer K. de. (2022, 30 juin). *L'Europe et la Nouvelle-Zélande concluent un nouvel accord commercial*. Les Echos, accessible sur : https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-et-la-nouvelle-zelande-concluent-un-nouvel-accord-commercial-1732560

Mihami A. (2022, 25 novembre). *Sur les chemins de l'exil, 90 % des femmes sont victimes de violences sexuelles*. TV5MONDE, accessible sur : https://information.tv5monde.com/info/sur-les-chemins-de-l-exil-90-des-femmes-sont-victimes-de-violences-sexuelles-479829

Mortier M. (2018, 20 février). *L'UE et le Chili à la recherche de l'accord parfait*. www.euractiv.fr, accessible sur : https://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/lue-et-le-chili-a-la-recherche-de-laccord-parfait/

Moscovenko, L. R. (2020, 24 novembre). *Diplomatie féministe, enjeu de communication ou réel axe de politique étrangère ?* www.euractiv.fr, accessible sur : https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/diplomatie-feministe-enjeu-de-communication-ou-reel-axe-de-politique-etrangere/

Promotion des droits des femmes et des enfants au sein de l'ASEAN. (2020, 17 novembre). lecourrier.vn, accessible sur : https://lecourrier.vn/promotion-des-droits-des-femmes-et-des-enfants-au-sein-de-lasean/880169.html

Schmidt J. (2021, 26 novembre). *Une politique étrangère féministe et verte pour l'UE*. Green European Journal, accessible sur : https://www.greeneuropeanjournal.eu/une-politique-etrangere-feministe-et-verte-pour-lue/

Articles de revue

Elveren D. (2018). Chapitre 9. Analyse critique de l'ODD 5 : Entre ambitions d'égalité et réalité politique. In P. Caron & J.-M. Châtaigner (Éds.), *Un défi pour la planète : Les Objectifs de développement durable en débat* (p. 135-146). IRD Éditions, accessible sur : http://books.openedition.org/irdeditions/21564

Jorge M. (2013, octobre). *UNION AFRICAINE ET MÉDIATION OÙ SONT LES FEMMES ?* thinkingafrica.org, accessible sur : http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/11/TA_NO_-N-1_les-femmes-dans-les-mediations-africaines.pdf

Zhukova E., Rosén Sundström M., & Elgström O. (2021). Feminist Foreign Policies—FFPS as strategic narratives : Norm translation in Sweden Canada France and Mexico. *Review of International Studies*, accessible sur : https://www.cambridge.org/core/journals/review-of-international-studies/article/feminist-foreign-policies-ffps-as-strategic-narratives-norm-translation-in-sweden-canada-france-and-mexico/AB4704BB59AC904F4FE0989049D19FEC

Zuindeau B. (2006). Le développement durable est-il soluble dans le capitalisme ? Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning, 4, Art. 4, accessible sur : https://doi.org/10.4000/tem.430

Articles universitaires

Guérin I. (2011). Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, genre et sociétés*, 25, 61-79, accessible sur : https://doi.org/10.3917/tgs.025.0061

Vidéos

Paris Peace Forum. (2022, novembre 12). *Breaking the glass ceiling : for a feminist and inclusive digital economy* [Vidéo]. YouTube, accessible sur : https://www.youtube.com/watch?v=3cTAZZNajEE